



VILLE DE BRIGNAIS

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE
2018-2021

Adopté en Conseil municipal du jeudi 12 juin 2018.

I. TABLE DES MATIERES

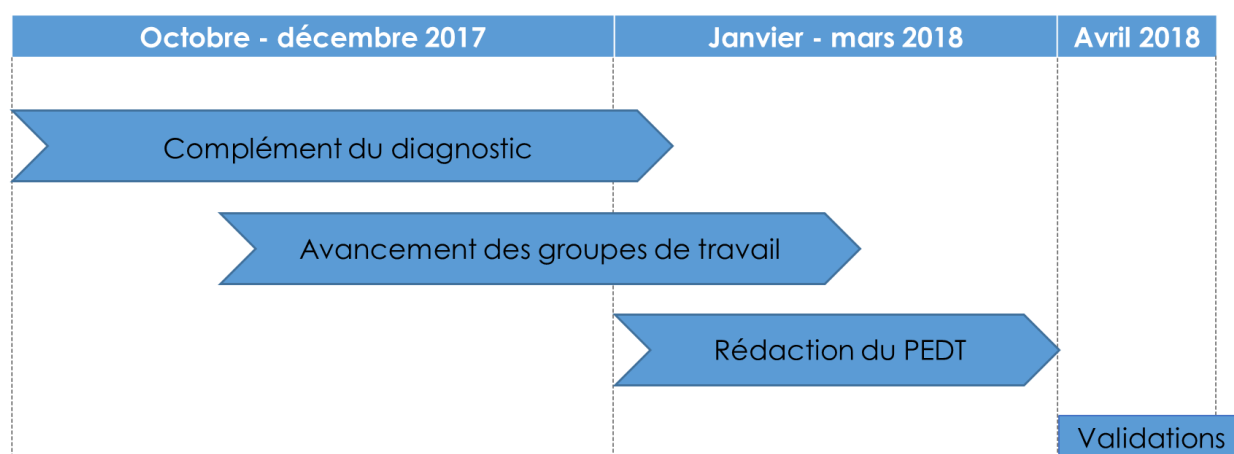
II.	Une démarche d'élaboration partenariale	4
A.	Des orientations politiques qui déterminent l'organisation des groupes de travail.	4
B.	Un processus de décision qui donne sa place à l'ensemble des partenaires.	5
C.	Enquêtes auprès des parents et des professionnels : mieux connaître les pratiques pour identifier les besoins	6
III.	Brignais propose des services et des équipements qui devraient permettre d'accompagner ses évolutions démographiques	7
A.	Une commune qui compte plus de jeunes que la moyenne du département, mais qui vieillit	7
B.	Des perspectives d'évolution démographique qui peuvent amener de nouveaux besoins	9
C.	Une offre sportive et culturelle de qualité.....	9
D.	Une offre associative importante au regard de la taille de la commune.....	11
IV.	Petite enfance : une offre de garde et de services à préserver	12
A.	Une offre de garde et de services pour répondre aux besoins des familles	12
1.	Une offre de garde variée qui répond aux besoins du territoire.....	12
2.	Des services aux familles, pour l'orientation, l'accompagnement et le jeu	13
3.	Un partenariat bien ancré entre l'ensemble des acteurs du territoire	14
B.	Petite enfance : des enjeux de maintien qualitatif et quantitatif de l'offre d'accueil et de service	15
C.	Orientations pour le PEDT.....	15
V.	Enfance : une offre périscolaire et extrascolaire qui s'adapte aux besoins des enfants et des familles	16
A.	Une offre scolaire qui vise à accueillir tous les enfants	16
B.	Une offre de loisirs variée et bien utilisée	19
C.	Bilan du PEDT 2015-2018 : organisation de la journée de l'élève et des temps périscolaires	21
1.	Une organisation de rythmes éducatifs qui a évolué pour s'adapter aux besoins des enfants	21
2.	La fréquentation des différents temps périscolaires est variable selon les écoles.	23
3.	La montée en compétences de l'encadrement a permis une amélioration de la qualité des temps périscolaires	26
4.	Les parents apprécient les activités mises en place sur le nouveau temps périscolaire.....	27
5.	Les enfants apprécient les activités ludiques	28
6.	Le groupe de travail préconise un retour à la semaine de 4 jours	29
D.	3-11 ans : des enjeux essentiellement qualitatifs	30
E.	Orientations pour le PEDT.....	31
VI.	Une offre à destination des adolescents qui tente de répondre à leurs besoins	32
A.	Quelle offre de loisirs à destination des adolescents ?.....	32
1.	Un usage important de l'offre associative de la commune	33
2.	Des offres de loisirs extra scolaires complémentaires proposées par le Centre social et le service Action éducative	33

3.	Une offre d'accompagnement et de prévention, principalement à destination des jeunes en difficultés.....	35
B.	4 enjeux autour de l'adolescence	35
C.	Orientations pour le PEDT.....	36
VII.	Thématique transversale : l'accompagnement à la parentalité	37
A.	Des besoins identifiés par les professionnels et par les parents	37
1.	La parentalité, qu'est-ce que c'est ?.....	37
2.	Quels sont les besoins d'accompagnement à la parentalité ?	38
B.	À Brignais, les propositions pour accompagner les parents sont mal connues	39
1.	Des professionnels de l'enfance qui accueillent les enfants et échangent avec les parents	39
2.	Des propositions d'information / de formation pour les parents et les professionnels	39
3.	Des lieux d'échange entre parents	40
4.	Une démarche volontaire d'accompagnement des familles concernées par le handicap	40
C.	L'accompagnement à la parentalité : dans un premier temps, des enjeux de communication et de formation	41
D.	Orientations pour le PEDT.....	41
VIII.	Des valeurs qui composent le socle du PEDT.....	41
IX.	La gouvernance et l'évaluation du PEDT.....	42
A.	Une structure de pilotage partenariale	42
B.	Des groupes de travail à constituer pour développer les actions.....	42
C.	Une évaluation pensée dès l'élaboration du projet.....	43
D.	Une démarche de communication auprès des familles et des partenaires.....	43
E.	Un PEDT qui s'inscrit dans les engagements mutuels avec les partenaires.....	43
F.	Les partenaires signataires du projet.....	44
X.	Annexes :.....	45
A.	Résultats détaillés de l'enquête menée auprès des familles	45
1.	Questions concernant la petite enfance.....	45
2.	Questions concernant les enfants de 3 à 5 ans	47
3.	Questions concernant les enfants de 6 à 11 ans	49
4.	Questions concernant les adolescents	52
5.	Questions concernant les enfants à besoins spécifiques (pour cause d'allergie, de maladie chronique ou de handicap).....	54
6.	À qui vous adressez-vous quand vous avez des questions concernant vos enfants ?.....	55
B.	Résultats détaillés de l'enquête menée auprès des enfants	56
1.	Résultats de l'enquête auprès des enfants des écoles maternelles publiques	56
2.	Résultats de l'enquête auprès des enfants des écoles élémentaires publiques	57
C.	Groupe de travail sur les rythmes éducatif : tableau d'analyse des deux propositions.	58

II. UNE DEMARCHE D'ELABORATION PARTENARIALE

La démarche d'élaboration de ce projet éducatif de territoire a été engagée dans un cadre partenarial : l'ensemble des partenaires éducatifs de la commune ont été conviés à participer à une réunion de lancement le 17 octobre 2017 : agents municipaux, élus de la commission municipale solidarité-éducation, enseignants, associations de parents d'élèves, Centre social de Brignais, associations sportives et culturelles, éducateurs de prévention, Maison du département du Rhône (Action sociale et Protection maternelle et infantile).

Il s'agissait de présenter la démarche et le planning (cf. ci-dessous), mais également de proposer à chacun de participer à un ou plusieurs des groupes de travail mis en place pour mener à bien le projet.



A. DES ORIENTATIONS POLITIQUES QUI DETERMINENT L'ORGANISATION DES GROUPES DE TRAVAIL.

Les axes de travail prioritaires ont été définis conjointement par les élus référents du projet : M. le maire, Mme Peltier, adjointe à la solidarité et à l'action sociale et vice-présidente du CCAS ; Mme Guinet, adjointe à l'éducation et à la culture au lancement du projet ; M. Chaumet conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la vie de quartier. Trois groupes de travail ont été constitués afin d'enrichir le diagnostic et de faire des propositions d'actions, associées à des indicateurs d'évaluation pour chacun de ces axes :

- **L'organisation des rythmes éducatifs** pour la rentrée 2018-2019

Constitué d'élus, de techniciens de la mairie, des enseignants, et de représentants des parents d'élèves, il s'est réuni à deux reprises, le 20 novembre 2017 et le 1^{er} mars 2018. Il a travaillé sur le bilan du PEdT 2018-2020 et sur l'organisation des rythmes éducatifs pour la rentrée 2018.

- **La structuration de l'offre de loisirs à destination des adolescents**

Constitué d'un élu, de techniciens de la mairie, de salariés du Centre social, d'éducateurs de prévention des AJD, et de représentants des parents d'élèves, il s'est réuni à deux reprises en formation plénières le 23 novembre 2017 et le 31 janvier 2018, ainsi que deux fois en sous-groupe le 13 décembre 2017 et le 18 décembre 2017. Il a travaillé sur un projet d'enquête auprès des adolescents afin de mieux connaître les besoins des jeunes, ainsi que sur la mise en place d'un fonds destiné à aider au financement des projets portés par les jeunes (*Bourse Coup d'pouce jeunes*).

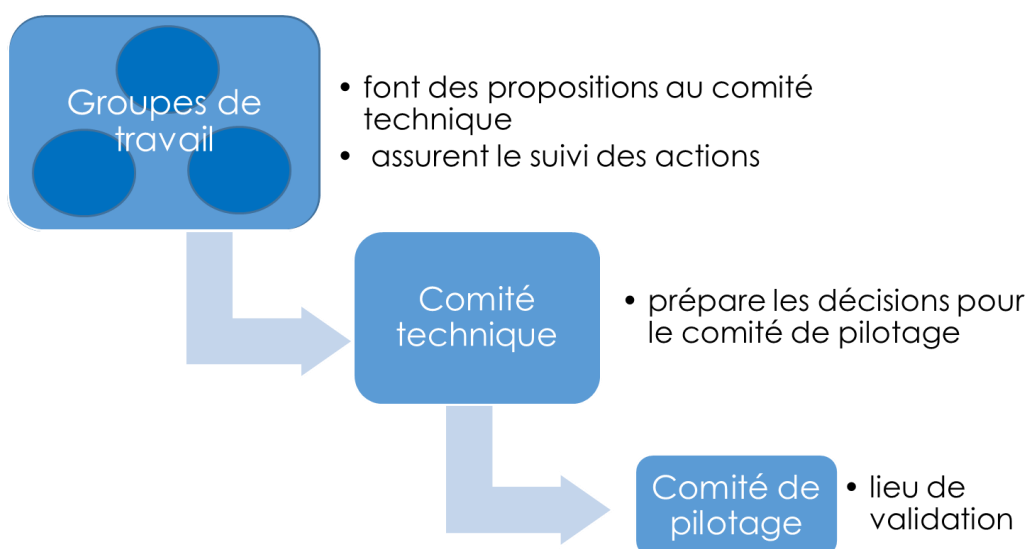
- **L'accompagnement à la parentalité, à Brignais, de 0 à 18 ans**

Constitué de techniciens de la mairie, de salariés du Centre social, de représentants des parents d'élèves, et de la puéricultrice de la PMI, le groupe de travail s'est réuni à deux reprises, le 29 novembre 2017 et le 1^{er} février 2018. Il a travaillé sur une définition de la parentalité et sur une identification des besoins d'accompagnement des parents. Ce travail sur la thématique de l'accompagnement à la parentalité permet également de répondre à l'axe stratégique « parentalité » du Contrat de ville de Brignais.

Le volet Petite enfance a été traité dans le cadre du groupe partenarial petite enfance qui réunit chaque mois les principaux acteurs de ce domaine sur le territoire de Brignais.

B. UN PROCESSUS DE DECISION QUI DONNE SA PLACE A L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES.

La gouvernance du projet a été construite pour intégrer les partenaires dans le processus de décision. Elle vise à donner une place à chacun, dans la mesure de ses compétences et de ses responsabilités.



A l'issue de l'élaboration du Projet éducatif de territoire, la validation des enjeux et des actions proposés par les groupes de travail s'est faite à travers une réunion du comité technique (le 6 mars 2018) qui a préparé les orientations présentées à la décision du comité de pilotage du 13 mars 2018. La composition de ces instances était la suivante :

Comité de technique	Comité de pilotage
<ul style="list-style-type: none"> - Mme Awa Leye-Seck (Directrice générale adjointe des services) - Mme Caroline Macé (Coordinatrice enfance-jeunesse, pilote du PEdT) - Mme Laure Boiton (Responsable du service Action éducative) - Mme Clémentine Hochart (Responsable du service Petite enfance) - Mme Catherine Sidrot (CCVG chef de projet Politique de la Ville, copilote du groupe de travail Accompagnement à la parentalité) - Mme Carole Girard (chef de projet politique de la ville, responsable du pôle Développement social) - Un parent délégué par fédération ou association des écoles primaires et du collège - Deux directrices d'école (une maternelle et une élémentaire) - Mme Patricia Dufaux (DRDJCS) - Mme Géraldine Blanckaert (Directrice du centre social de Brignais) - Mme Sophie Musfeld (AJD- responsable du service de Prévention) - Mme Véronique Laby (Présidente de l'espérance et vaillantes de Brignais) 	<ul style="list-style-type: none"> - M. le Maire, - Mme Peltier (adjointe au maire à la solidarité et à l'action sociale), - M. Bailly (adjoint au maire au scolaire) - M. Chaumet (Conseiller délégué à la jeunesse) - M. Collet (Inspecteur de l'éducation nationale) - Mme Ikrame Touri (CAF – Conseillère territoriale) - M. Charles Dalens (DRDJCS – Pôle jeunesse, sport et vie associative) - Mme Céline Eichenberger (Déléguée du préfet) - M. Cyrille Coquart (Président du centre social) - Mme Carole Cognard, (parent d'élève) - Mme Awa Leye-Seck (Directrice générale adjointe des services) - Mme Caroline Macé (Coordinatrice enfance-jeunesse, pilote du PEdT)

C. ENQUETES AUPRES DES PARENTS ET DES PROFESSIONNELS : MIEUX CONNAITRE LES PRATIQUES POUR IDENTIFIER LES BESOINS

Une enquête a été menée auprès des parents. Le questionnaire était disponible en ligne sur le site de la ville et en version papier dans les écoles et au Centre social. Les partenaires (Centre social, associations de parents d'élèves...) ont diffusé l'information par mail à leurs adhérents. 435 familles ont répondu (environ 34 % des familles) à des questions concernant 875 enfants âgés de 0 et 17 ans (35 % des enfants)

Les réponses concernent :

- 150 enfants de 0 à 3 ans (non scolarisés) soit 40 % de la classe d'âge
- 169 enfants de 3 à 5 ans soit 45,07 % de la classe d'âge
- 269 enfants de 6 à 11ans soit 30,92 % de la classe d'âge
- 272 adolescents soit 33, 25 % de la classe d'âge

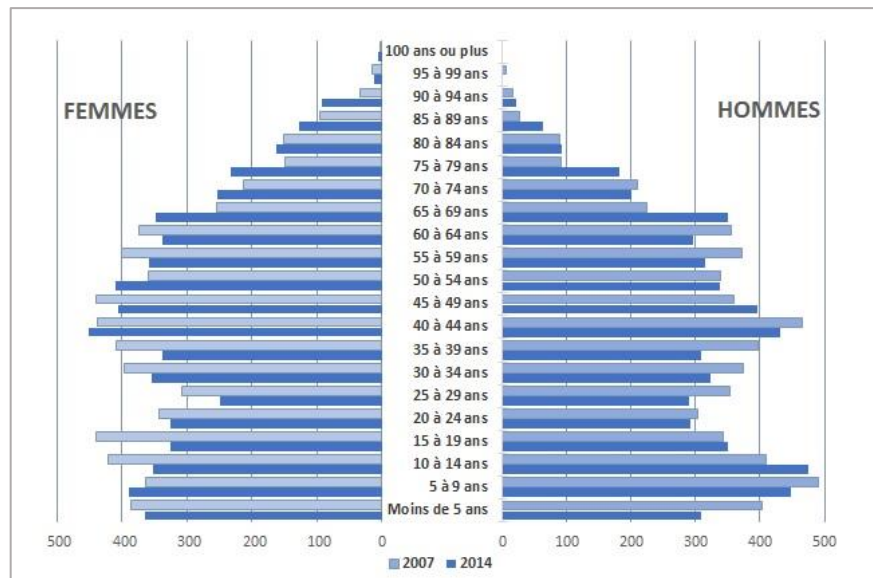
L'ensemble des résultats de cette enquête est présenté en annexe A.

Des enquêtes qualitatives ont été menées auprès des professionnels. Elles ont permis de recueillir des paroles d'enseignants (maternelle + élémentaire), des référents périscolaires des écoles publiques et des personnels de la petite enfance. Des échanges ont eu lieu en réunion partenariale (réunions mensuelles regroupant les acteurs du territoire) sur les enjeux autour de la petite enfance.

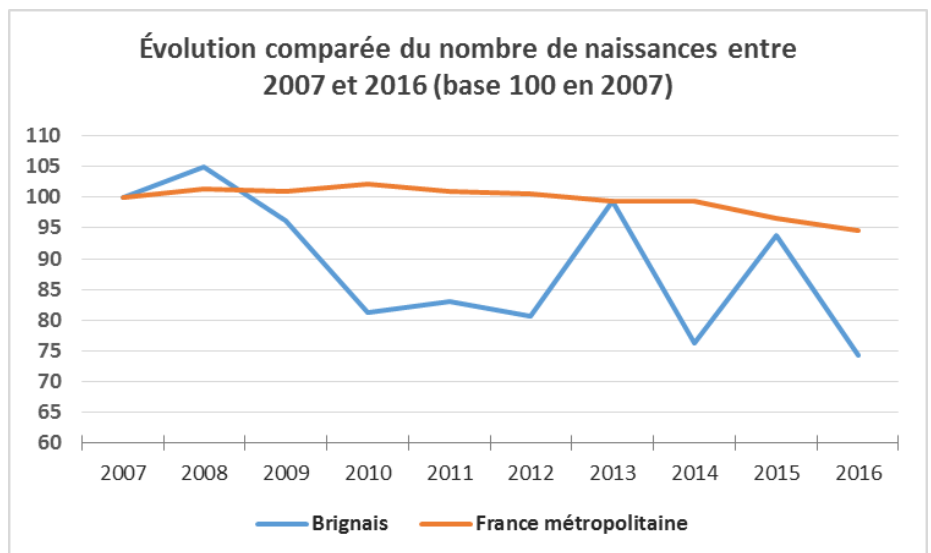
III. BRIGNAIS PROPOSE DES SERVICES ET DES EQUIPEMENTS QUI DEVRAIENT PERMETTRE D'ACCOMPAGNER SES EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES

A. UNE COMMUNE QUI COMPTE PLUS DE JEUNES QUE LA MOYENNE DU DEPARTEMENT, MAIS QUI VIEILLIT

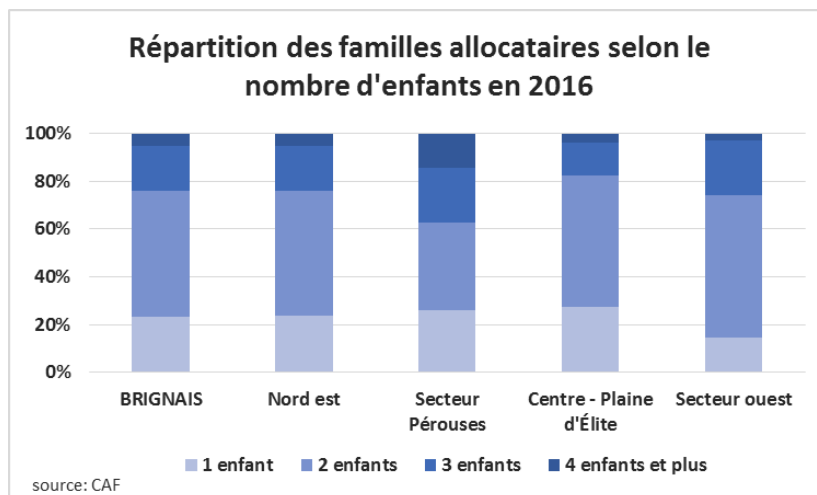
Au dernier recensement de l'INSEE en 2014, Brignais comptait 11 381 habitants. **La part des 0-17 ans dans la population est plus importante que la moyenne française mais la commune compte moins de jeunes et de jeunes actifs (24 % de 18-39 ans contre 26,8 % au niveau national) et plus de familles « installées » (40-54 ans) et de personnes âgées (surtout les 65-79 ans).**



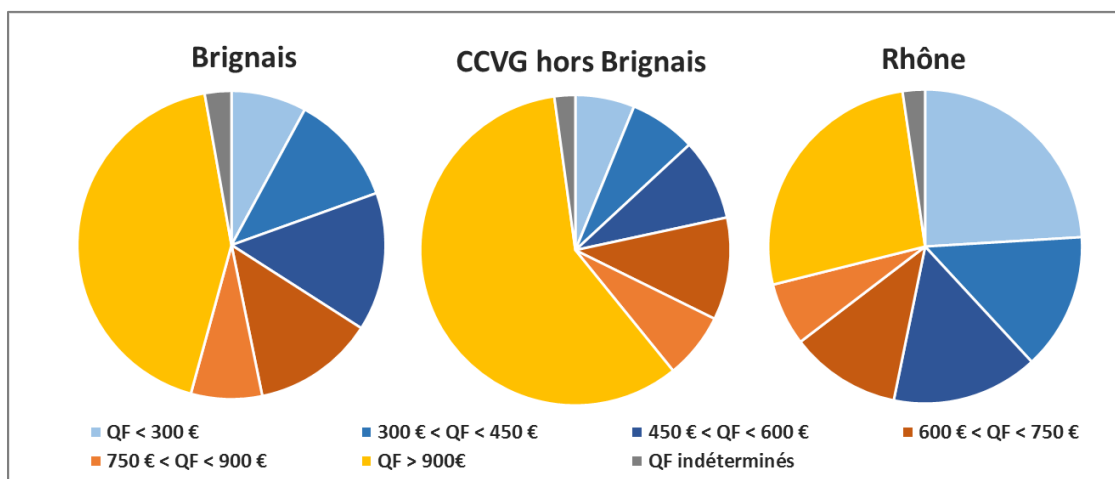
Si la commune de Brignais compte une part plus importante d'enfants que la moyenne du département (24,3 % de moins de 18 ans en 2014, contre 22,6 %), on observe un vieillissement de sa population qui l'amène à se rapprocher progressivement des moyennes nationales. En effet, entre 2008 et 2014, le nombre de brignairots de moins de 3 ans a baissé de 14 %, tandis que le nombre de 3-5 ans a baissé de 8 %. On peut y voir entre autres **le reflet de la tendance à la baisse du nombre de naissance observée depuis plusieurs années.**



Les enfants de 0 à 14 ans représentent environ 20 % de la population de la commune en 2014, et cette part est la même dans tous les secteurs de la commune. Cependant, la typologie des familles varie nettement selon les quartiers, avec une part plus importante des familles nombreuses dans le secteur des Pérouses, qui compte également plus de familles monoparentales (28 % contre 21 % en moyenne à Brignais, 24 % sur la Métropole et 19 % pour le territoire du Rhône).



D'après les informations sur les allocataires de la CAF, **les familles de Brignais ont des ressources plutôt plus importantes que celles du Rhône**, mais sont moins aisées que la moyenne des autres communes de la CCVG (Communauté de communes de la Vallée du Garon). On peut le constater à travers la répartition des familles selon leur quotient familial (rapport entre les ressources de la famille et le nombre total de parts du foyer fiscal).



Par ailleurs, la répartition des revenus entre les ménages les plus riches et les ménages les plus pauvres de la population est plutôt moins inégalitaire que dans l'ensemble du département (étude du rapport interdécile 2012 et 2014¹). On note également une baisse de la part des familles à bas revenus sur la commune entre 2013 et 2016, parmi les allocataires de la CAF, passant de 28% à 23 %. Cependant, les structures d'accueil de jeunes enfants font part de la présence en augmentation de familles avec des petits revenus et dont les deux parents travaillent.

¹ Source INSEE 2012 et 2014.

B. DES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE QUI PEUVENT AMENER DE NOUVEAUX BESOINS

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Plan local d'urbanisme (PLU) de Brignais (en cours de révision générale) inscrit dans ses objectifs l'accompagnement de la relance des constructions de logements, en visant la construction d'environ 100 à 115 logements/an sur les 10 prochaines années. Les dispositions envisagées devraient permettre un gain de population estimé entre 2000 et 2300 habitants, soit une croissance démographique de l'ordre de 1,6 à 2%/an.

Le territoire de Brignais propose environ 7460 emplois dont 1260 sont occupés par des Brignairots. Si environ 3 500 brignairots quittent la commune chaque jour pour aller travailler, environ 6 200 personnes viennent de l'extérieur pour occuper leur poste de travail. Ces actifs sont potentiellement des usagers de l'offre de service de la commune, parmi laquelle l'offre de garde et de loisirs à destination des enfants.

Le taux d'activité des femmes est de 72,2 % à Brignais, conforme à la moyenne régionale (Auvergne-Rhône Alpes), avec **88,9 % des femmes de 25 à 54 ans qui travaillent ou sont à la recherche d'un emploi**, tandis que 96,2 % des hommes du même âge sont également en activité. Cet élément nous amène à envisager que le besoin d'offre d'accueil pour les enfants peut concerner une part importante de la population. Il est important de noter que ces chiffres varient fortement selon le nombre d'enfants, l'âge des enfants et la situation familiale des parents (en couple ou parent isolé). En effet, on observe un taux d'activité des femmes qui diminue significativement lorsqu'elles élèvent seules leurs enfants ou lorsque la famille compte plus de 3 enfants dont un en bas âge.

Dans les prochaines années, l'évolution des besoins de garde et d'accueil pour les enfants et les jeunes dépendra de la composition des nouvelles familles (jeunes couples, familles avec collégiens, retraités...), de l'évolution du nombre d'emplois proposés sur la commune et de la part des femmes en activité.

C. UNE OFFRE SPORTIVE ET CULTURELLE DE QUALITE

La politique sportive de la ville de Brignais vise à rendre la pratique sportive accessible à tous :

- à tous les publics : pour les enfants dès 2 ans et jusqu'aux séniors, hommes et femme, personnes en situation de handicap...
- dans tous les cadres : loisirs, compétition, encadrés ou de manière autonome.

Les équipements sportifs de la Ville de Brignais sont principalement regroupés autour de deux complexes sportifs : le complexe Pierre Minssieux (CPMX) et le complexe du Bri'sport.

La commune propose une offre d'équipements variés mise à disposition des établissements scolaires et des associations sportives.

Brisport	Ecole Jean Moulin
- 1 dojo	- 1 terrain en « Ghor » type handball
- 1 salle de sports collectifs	- 1 dojo
- 1 pas de tir à l'arc	

Complexe Pierre Minssieux	Centre aquatique intercommunal « Aquagaron »
<ul style="list-style-type: none"> - 1 terrain de football en herbe (+ 2 vestiaires et 1 club house) - 1 terrain de football en « Ghor » - 6 courts de tennis (+ club house) - 2 terrains de tennis couverts - 2 salles de sports collectifs - 1 dojo - 1 piste d'athlétisme - 1 aire de trial pour vélos 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 bassin de nage sportive de 25 m - 1 bassin d'apprentissage - 1 bassin ludique - 1 pataugeoire - 1 espace fitness - 1 espace bien être - 1 terrain synthétique de beach volley

Autres équipements

- 2 terrains multisports de proximité (aux Pérouses et à la Compassion)
- 1 terrain de football en « Ghor » au stade Blanc
- 10 jeux de boules à la lyonnaise
- 30 jeux de pétanque
- 1 salle de remise en forme (privé)
- deux parcours de santé et d'un espace fitness pour la pratique en libre accès
- 10 terrains de foot indoor en gazon synthétique, deux courts de squash (privé)
- Un plateau sportif à Jacques Cartier ouvert en accès libre

La politique culturelle développée par la commune vise à être accessible à tous les publics, quel que soit leur âge, leurs origines sociales et culturelles, en s'appuyant sur le Briscope comme équipement culturel structurant. L'équipement accueille en son sein l'école de musique de Brignais (EMB) et met à disposition des salles pour la pratique culturelle associative.

Les projets à destination des enfants et des jeunes s'appuient d'abord sur le développement de la médiation culturelle avec les établissements scolaires grâce à la programmation de spectacles en séances sur le temps scolaire. En 2017, le Briscope a proposé 8 spectacles soit 19 représentations à destination des élèves de la maternelle au lycée. Les actions à destination du jeune public passent aussi par le **développement d'une « école du spectateur »**, en facilitant la présence des artistes de la programmation au sein des structures scolaires et les projets autour des spectacles. Ainsi en 2017-2018, un projet autour de l'opéra de Carmen a été développé avec 3 classes de CM2 des 3 écoles publiques de la commune (préparés par l'intervenante musique de la ville) et les chanteurs de la chorale de l'école de musique de Brignais. *Un vent souffle sur Carmen* a été présenté au public les 26 et 27 avril 2018. Les enfants participant au projet ont également pu assister à une représentation du ballet *Carmen* à l'Opéra de Lyon. L'équipe du Briscope a également accompagné l'école de musique pour le développement du projet *Orchestre à l'école* au sein de l'école Jacques Cartier (élèves de CE2 et CM1). Ce dispositif permet l'accès à la musique sur le temps scolaire par une pratique orchestrale, collective et régulière sans apprentissage préalable du solfège. Ce projet contribue au développement de valeurs fondamentales du vivre ensemble.

La médiathèque de Brignais, située au sein du pôle culturel du Briscope, propose une offre documentaire, de loisirs et de services numériques. Elle compte 3 500 lecteurs actifs qui sont abonnés et la fréquentent régulièrement. Elle axe son action autour de cinq grandes finalités :

- Donner une place à tout un chacun dans ce lieu commun à tous en poursuivant la qualité de l'accueil en médiathèque
- Diversifier le choix des supports proposés (livres, DVD, presse, numérique...) par une politique documentaire offensive,
- Elargir l'offre à de nouveaux outils

- Accompagner différents publics grâce à des actions de médiations ciblées.
- Développer des projets culturels transversaux via des partenariats territoriaux

La médiathèque propose également des animations à destination des enfants et des jeunes, tandis que les bibliothécaires jeunesse (pour les tout-petits et les enfants) et adolescent peuvent intervenir en collaboration voire au sein des établissements scolaires.

- Classe liaison : rencontre à la médiathèque de 6^{ème} et de CM2 (J. Cartier) pour faire connaissance et participer à un défi lecture
- Animation de deux clubs lecture avec la documentaliste du collège
- Participation à un atelier de pratique artistique avec la documentaliste et des élèves volontaires
- Travail de prévention/formation autour des réseaux sociaux
- Participation au festival de la Bulle d'or
- Organisation régulière de *l'Heure du conte* pour les enfants à partir de 3 ans (4 fois par an)
- Projection de film lors des animations Clap Mômes (4 fois par an)
- Des animations *Lecture au parc avec Ludo* ou *Ludo-livres* : 4 jeudis matin en juin et juillet pour les enfants de 3 mois jusqu'à 6 ans, en partenariat avec le service Animations-jeux.

D. UNE OFFRE ASSOCIATIVE IMPORTANTE AU REGARD DE LA TAILLE DE LA COMMUNE

La ville de Brignais compte un tissu associatif dynamique qui intervient dans des domaines très variés : Culture, sport, éducation, cadre de vie, bien-être, loisirs, animations, action humanitaire, vie économique, jumelage... Leurs salariés et leurs bénévoles participent à l'animation de la commune et assurent une offre de loisirs de qualité.

Les enfants et les adolescents brignairots sont particulièrement nombreux à pratiquer un sport au sein des associations sportives ou multithématiques présentes sur le territoire. **Pour l'année scolaire 2016-2017, on compte près de 1000 inscriptions de mineurs dans les 15 sections sportives proposées²**, près de la moitié appartenant à la tranche d'âge 6-10 ans. Les trois principales associations (en nombre de mineurs inscrits) sont l'Espérance et vaillantes de Brignais (361), l'Amicale laïque de Brignais (166) et Delta sport Brignais (113).

Tranche d'âge (au moment de l'inscription)	Nombre de licenciés
0-5 ans	172
6-10 ans	428
11-17 ans	362

Les associations multithématiques offrent également d'autres activités comme les langues, les travaux manuels, les arts plastiques...

L'école de musique de Brignais, quant à elle, forme actuellement 154 enfants et jeunes brignairots. Elle développe également un travail des sensibilisation avec les structures petite enfance de la commune.

Il est important de noter que plusieurs associations sont engagées dans une démarche d'inclusion des enfants porteurs de handicap.

² Source : Service action éducative – unité sport.

IV. PETITE ENFANCE : UNE OFFRE DE GARDE ET DE SERVICES A PRESERVER

A. UNE OFFRE DE GARDE ET DE SERVICES POUR REpondre AUX BESOINS DES FAMILLES

1. UNE OFFRE DE GARDE VARIEE QUI REpond AUX BESOINS DU TERRITOIRE

445 places sont proposées par les structures et les assistants maternels indépendants pour environ 375 enfants de moins de 3 ans³ habitants sur la commune, sachant qu'environ 60 % de ces enfants ont tous leurs parents qui travaillent. En 2015, le taux de couverture estimé par la CAF pour les enfants de moins de 3 ans est de 70 places⁴ pour 100 enfants, contre 56,8 places dans le Rhône et 67,8 en moyenne pour la CCVG.

106 assistants maternels indépendants sont en activités sur le territoire en 2017 (données PMI).

La CAF comptabilisait 86 assistantes maternelles indépendantes actives à Brignais en 2016 (ayant travaillé au moins 1 mois) : on trouve 22,9 assistantes maternelles actives pour 100 enfants de moins de 3 ans habitant la commune, contre 13,3 en moyenne dans le Rhône. Sur les 258 enfants de moins de 6 ans gardés en 2016, 187 habitaient Brignais, soit 72,5 %. Environ 30 enfants brignairots sont gardés dans une autre commune.

288 enfants ont été accueillis au cours de l'année 2017 dans les structures petite enfance de Brignais.

Arc-en-Ciel	Abri'co	La Câlinerie	La Tribu des Filous	La Tribu des Lutins
EAJE familial municipal	EAJE collectif municipal	EAJE collectif privé (Centre social)	Micro-crèche privée	Micro-crèche privée depuis sept. 2017
55 places	15 places	15 places	10 places	10 places
7h-19h	7h30-18h	8h-18h	7h30-19h30	7h30-19h30
94 enfants accueillis	59 enfants accueillis	79 enfants accueillis	37 enfants accueillis	19 enfants accueillis
dont 70 brignairots	dont 17 brignairots	dont 71 brignairots	dont 17 brignairots	dont 13 brignairots

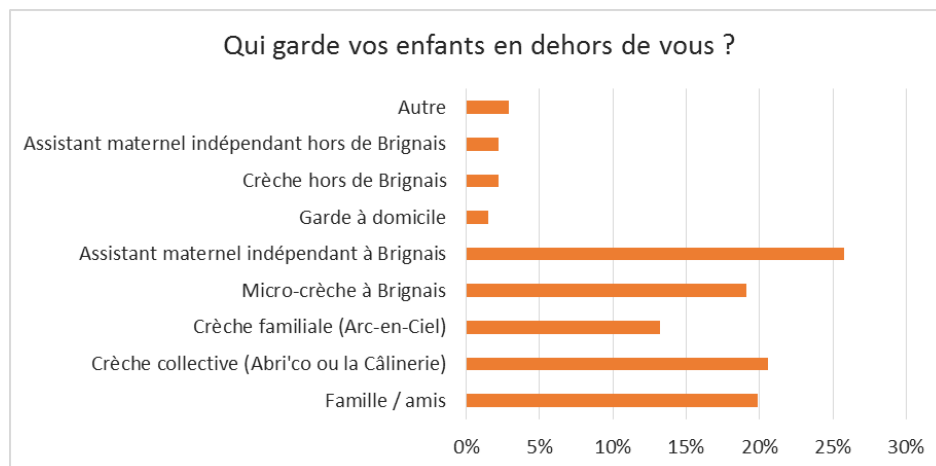
Pour mémoire, définition des différents modes de garde :

- En crèche collective, ou multi-accueil les enfants sont accueillis à partir de 2 mois ½ et jusqu'à l'entrée à l'école maternelle, dans des locaux dédiés, sur planning d'accueil régulier ou pour des temps occasionnels. A Brignais, il s'agit d'Abri'co et de la Câlinerie.
- À la crèche familiale Arc-en-Ciel, les enfants sont accueillis à partir de 2 mois ½ et jusqu'à leur 6 ans. Les enfants sont accueillis par une assistante maternelle dont l'employeur est la ville de Brignais.
- Les micro-crèches sont limitées à 10 places. Celles de Brignais sont privées : la tarification dépend du revenu du fiscal du foyer et la famille perçoit de la CAF la prestation d'accueil du jeune enfant complément mode d'accueil structure (Paje CMG structure).
- Les assistants maternels indépendants sont employés directement par la famille et gardent les enfants à leur domicile. Les familles peuvent percevoir de la CAF la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje).

³ Données CAF en 2016.

⁴ En intégrant les enfants de 2 ans fréquentant l'école maternelle.

L'enquête menée auprès des familles en octobre 2017 a permis de recueillir l'avis de 136 familles ayant des enfants entre 0 et 3 ans, ce qui représente 150 enfants de cet âge. Pour 16 % d'entre elle, les enfants en bas âge sont gardés par l'un des parents tandis qu'elles sont 56 % à avoir recours à un mode de garde 4 à 5 jours par semaine.



Le total est supérieur à 100 % car certaines familles utilisent plusieurs modes de garde

Les raisons qui amènent à choisir un mode de garde sont variables selon les familles. Lorsque le choix se porte sur la famille ou des amis, c'est d'abord parce que c'est pratique (73 %) et que les parents ont confiance (85 %). L'avantage financier est essentiellement relevé pour la crèche familiale et les crèches collectives, dont les tarifs sont fixés par la CAF. Le choix éducatif est mis en avant pour les parents de microcrèche (64 %) tandis que les parents notent l'intérêt des horaires plus souple à la crèche familiale (65 %) mais surtout chez les assistantes maternelles indépendantes (81%).

2. DES SERVICES AUX FAMILLES, POUR L'ORIENTATION, L'ACCOMPAGNEMENT ET LE JEU

Le Relais d'assistants maternels (RAM) Les P'tits Bouts informe les familles et les assistants maternels indépendants. C'est aussi un lieu de rencontre et d'échange de pratiques professionnelles. Les deux animatrices proposent des temps collectifs pour les assistants maternels mais également des temps d'activité parents-enfants et organisent des actions de formation à destination des assistants maternels indépendants. En 2017, 91 assistants maternels ont fait appel aux services du RAM et 218 familles ont été accompagnées. Lors de l'enquête auprès des familles, 81 % des répondants ont dit connaître ce service, 19 % l'utilisent.

Le Point accueil petite enfance (PAPE) accueille et informe les familles en recherche d'un mode de garde, organise les commissions d'admission et le suivi des demande de garde en structure collective ou familiale. En 2017, 262 demandes ont été déposées auprès du PAPE. Lors de l'enquête auprès des familles, 73 % des répondants ont dit connaître ce service, 17 % l'utilisent.

Le service de protection maternelle et infantile (PMI) de la Maison du Rhône accompagne les futurs parents dans leurs démarches (orientation...), effectue le suivi médical des petits enfants (0 à 6 ans) et organise des actions de prévention. La pluridisciplinarité de la MDR facilite les contacts et permet de faire plus facilement le lien entre les différents professionnels (infirmières, médecins, assistantes sociales, travailleuses familiales). Les puéricultrices délivrent les agréments pour les assistants maternels, les crèches et les centres de loisirs maternels. Elles développent également des actions qui favorisent le lien d'attachement entre les parents et l'enfant, qui permettent l'entrée en relation précoce et valorisent les parents : un groupe sur le massage d'éveil (très prisé) et un sur le retour à la maison après la naissance.

Le service animation-jeu (ludothèque) propose des temps de jeux entre adulte et enfants, qui favorisent également les échanges entre adultes :

- à destination des familles : les Ludo parasols, les mercredis matins et jeudi après-midi à la Villa de la Giraudière
- à destination des familles et des assistants maternels : les Lud'éveil les jeudis matin et les Jeux-touche-à-tout 2 mardis après-midi par mois aux Érables et à la Compassion

Des animations ponctuelles sont également organisées avec la médiathèque, les Ludolivres.

En 2017, 328 enfants différents (appartenant à 166 familles) ont profité des animations de la ludothèque, en majorité des enfants de 1 à 3 ans (60 %). Lors de l'enquête auprès des familles, 64 % des répondants ont dit connaître ce service, 15 % l'utilisent.

Quelques paroles de parents issues de l'enquête :

- « Nous trouvons très bien que des activités puissent être proposées aux 2 ans (piscine, éveil musical, crèche-école, ludoparasols...) qui ont davantage besoin d'éveil et de temps collectifs que les tout petits. »
- Que les activités parents-enfants de moins de 3 ans se servent des EAJE (municipaux, asso et privé) pour faire de la " pub" pour leurs services
- « Diversifier les modes d'accueil et lieu de parentalité »
- « Plus d'animation lecture pour les enfants de moins de 2 ans, pourquoi n'y a-t-il pas une ludothèque pour louer des jeux? »

3. UN PARTENARIAT BIEN ANCRE ENTRE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Des rencontres mensuelles permettent aux partenaires d'échanger sur des problématiques communes, sur leur pratique professionnelles ou de construire ensemble des projets. Elles permettent entre autres l'organisation de manifestations à destinations des professionnels et/ou des familles. Participent à ces rencontres les responsables d'établissement d'accueil municipaux et privés, la responsable du RAM, les référentes du PAPE, du service Accompagnement et handicap et du service animations-jeux, la puéricultrice de PMI du secteur, la directrice de l'ASLH 3-6 ans du Centre social et la coordinatrice enfance-jeunesse.

- Une journée pédagogique annuelle à destination de l'ensemble des professionnels de la petite enfance, sur un le thème décidé en commun.
- Un an sur deux en alternance, la fête petite enfance (une demi-journée festive en extérieur, destinée aux familles) ou une conférence destinées aux parents et aux professionnels

B. PETITE ENFANCE : DES ENJEUX DE MAINTIEN QUALITATIF ET QUANTITATIF DE L'OFFRE D'ACCUEIL ET DE SERVICE

Proposer une offre de garde aussi adaptée que possible aux besoins des familles en tenant compte de l'évolution démographique de la commune :

- accompagner l'adaptation et l'évolution des structures
- favoriser la professionnalisation des assistants maternels et lutter contre le sous-emploi
- accompagner les professionnels et les familles pour assurer un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap

Maintenir un partenariat de qualité entre l'ensemble des structures et services à destination de la petite enfance sur le territoire de la commune :

- assurer la qualité des échanges entre les partenaires
- organiser des manifestations communes à destination des enfants et de leur famille (fête, conférence...)
- permettre des temps d'échanges et de formation communs aux professionnels de la petite enfance.

Proposer des services aux familles qui les accompagnent au quotidien

- pour l'orientation et la recherche de modes de garde
- pour profiter de moment de jeu parents-enfants et d'échanges entre parents

C. ORIENTATIONS POUR LE PEDT

Propositions d'actions	Eléments d'évaluation
Suivre l'évolution de la demande de garde	Mise en place effective d'un tableau de bord de suivi de la demande
Accompagner l'évolution des structures	Assurer le suivi de l'évolution de l'offre de garde
Maintenir un service de qualité pour la recherche de mode de garde	Nombre de familles bénéficiant de l'accompagnement du PAPE et/ou du RAM Nombre de famille sans solution de garde
Accompagner la formation des assistants maternels indépendants	Nombre de formations différentes proposées Nombre d'assistants maternels différents bénéficiant de ces formations
Développer des partenariats autour du handicap	Mise en place de réunions partenariales Nombre et type d'actions mises en place Nombre et type de participants aux différentes actions
Poursuivre les actions partenariales à destination des familles et des professionnels	Nombre et type d'évènements organisés Nombre de professionnels participant aux évènements proposés Nombre de familles participant aux évènements proposés
Proposer des temps de jeu parents-enfants	Nombre de familles et nombre d'enfant fréquentant les animations du service animations-jeux

V. ENFANCE : UNE OFFRE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE QUI S'ADAPTE AUX BESOINS DES ENFANTS ET DES FAMILLES

A. UNE OFFRE SCOLAIRE QUI VISE A ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS

La commune de Brignais compte 3 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires publiques qui accueillent 861 élèves à la rentrée 2017 :

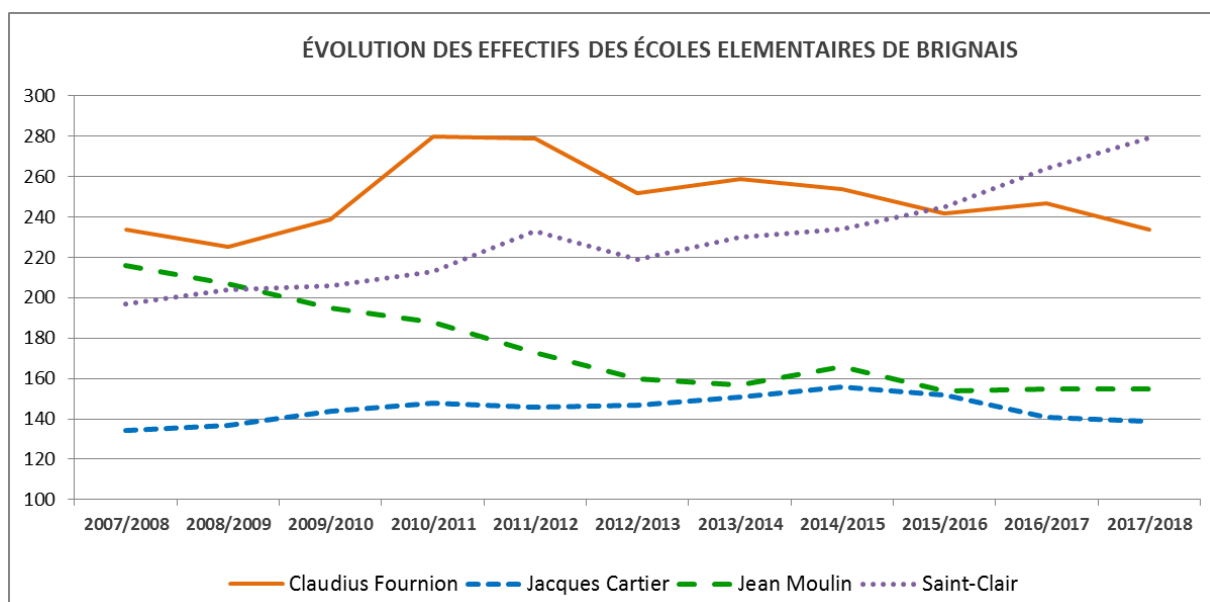
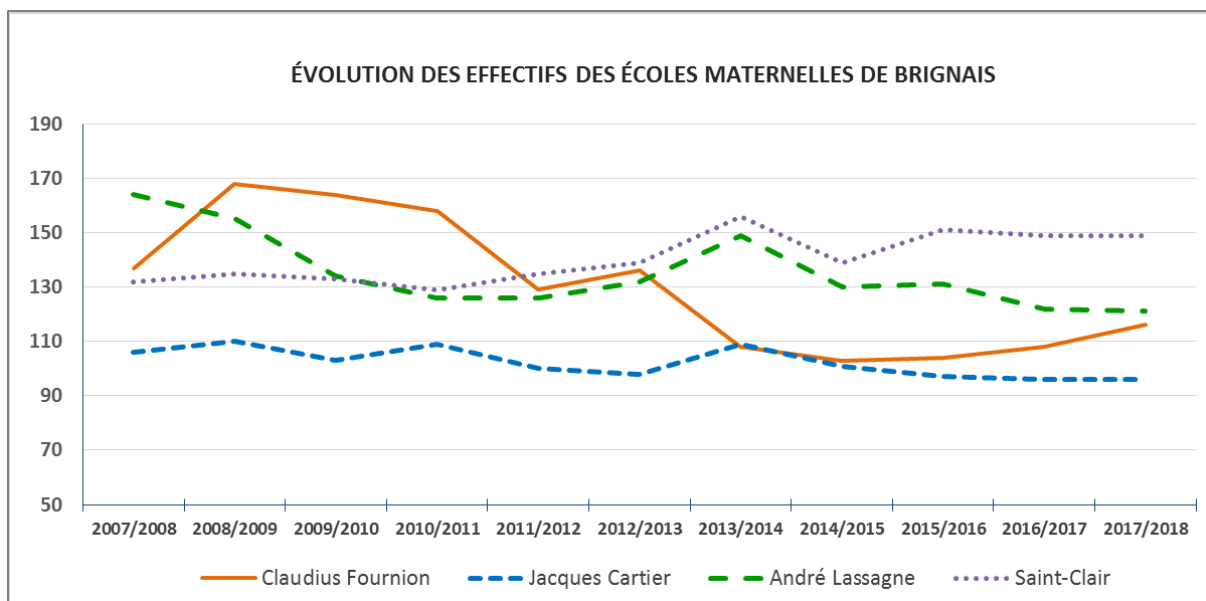
	Groupe scolaire Jean Moulin – André Lassagne	École Claudius Fournion	Groupe scolaire Jacques Cartier
Maternelle	5 classes – 121 élèves	4 classes – 116 élèves	4 classes – 96 élèves
Élémentaire	7 classes + 1 classe ITEP 155 élèves	10 classes 234 élèves	6 classes 139 élèves

L'école privée (sous contrat d'association avec l'État) Saint-Clair propose 5 classes en maternelle et 11 classes en élémentaire. Elle accueille 428 enfants à la rentrée 2017, dont environ 2/3 de brignairots et 1/3 d'élèves extérieurs à la commune. L'ouverture d'une école privée hors contrat (pour les enfants avec troubles DYS et TDA(H)) est également prévue pour la rentrée 2018.

L'équipe éducative de chaque école construit un projet d'école pluriannuel autour duquel s'articulent des actions développées au cours de l'année scolaire. Pour la période 2016-2020, les écoles travaillent par exemple sur les axes suivants :

- Faciliter l'accueil des enfants faisant leur première rentrée à l'école
- Travailler sur les règles de vie, en particulier leur harmonisation entre les différents temps de vie dans l'école (scolaire / périscolaire)
- Favoriser l'accès à la culture par exemple par la mise en place d'un parcours culturel, la mobilisation des compétences des parents ou la création d'expositions
- Accompagner les élèves ayant des difficultés autour du langage, à l'oral ou dans la compréhension de l'écrit
- Mettre en œuvre une évaluation positive des élèves
- Développer des outils pour des temps de récréation plus apaisés.

L'évolution des effectifs dans les écoles reflète les évolutions démographiques : la tendance à la baisse du nombre de naissances depuis 10 ans se répercute sur le nombre d'enfants scolarisés, en premier lieu sur les classes maternelles qui ont vu leurs effectifs baisser de 10,6 % entre 2007 et 2017.



La politique éducative de Brignais vise à assurer une offre scolaire de qualité pour tous les enfants. La commune accompagne les projets menés à l'école, en particulier les projets culturels en finançant la présence d'une intervenante musique dans chaque école publique ainsi que celle d'une intervenante lecture à l'école Jean Moulin. La ville participe au développement du projet « orchestre à l'école » pour les élèves de CE2-CM1 de l'école Jacques Cartier sur la période 2017-2020 (cofinancement école / mairie / école de musique / mécénat Groupama). Elle contribue également au financement des projets d'école et des classes de découverte, ainsi qu'à une initiation aux premiers secours grâce à l'intervention de la Croix blanche.

L'ouverture de l'école à tous les enfants passe également par une démarche d'accueil des enfants en situation de handicap. À la rentrée 2016, une classe déconcentrée d'ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et pédagogique) s'est ouverte au sein de l'école Jean Moulin. Elle accueille 8 élèves d'âge élémentaire encadrés par un enseignant spécialisé et un éducateur. Une classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) ouvrira à la rentrée 2018 au sein de l'école Claudius Fournion. Elle est destinée à des enfants souffrant de troubles du spectre autistique.

Les écoles peuvent également bénéficier de l'aide du service Accompagnement et handicap pour faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des établissements (observation, proposition d'outils, accompagnement des familles).

Des actions d'accompagnement à la scolarité sont proposées par le Centre social de Brignais à l'intention des élèves en difficulté scolaire. En lien avec les enseignants elles permettent de développer des compétences par le jeu, l'imaginaire ou les travaux manuels ; d'accompagner les parents sur la question des devoirs et de faciliter le lien famille – écoles lorsque cela est nécessaire. Environ 80 enfants de la maternelle au collège bénéficient de ces actions chaque année. Elles sont financées par la CAF et la commune.

B. UNE OFFRE DE LOISIRS VARIEE ET BIEN UTILISEE

Le Centre social de Brignais propose un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) à destination des enfants de maternelle (40 places) et d'élémentaire (90 places). Il accueille les enfants les mercredis (en après-midis tant que les écoles publiques font classe le mercredi matin) et pendant les vacances scolaires. Il propose des animations adaptées à chaque tranche d'âge au sein de ses locaux, des sorties à la journée durant les vacances, ainsi qu'un séjour au mois de juillet pour 20 enfants (en priorité ceux qui ne partent pas en vacances).

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs s'appuie sur 6 axes :

- Favoriser l'intégration (public porteur de handicap, des enfants dans le groupe, multiculturel et intergénérationnel)
- Mettre en place un accueil de qualité et individualisé
- Contribuer au respect des valeurs de chacun en instaurant l'écoute et le dialogue
- Être garant de la sécurité physique et morale de l'enfant
- Créer un climat propice au travail en équipe, à l'entraide et à la collaboration
- Permettre aux enfants de prendre des décisions et de faire des choses par eux-mêmes

En 2017, l'accueil de loisirs du Centre social a accueilli des enfants appartenant à 312 familles.

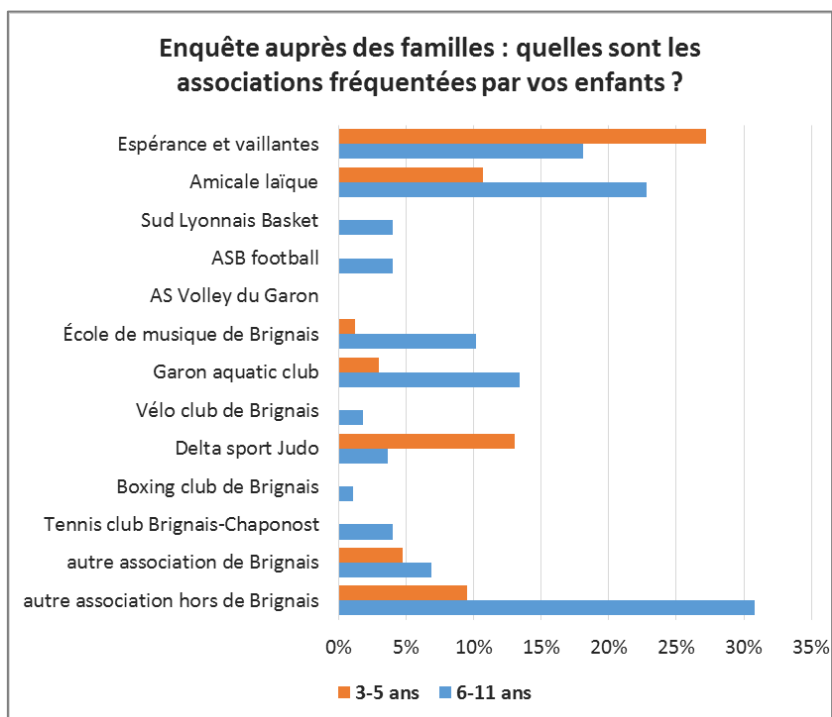
Nombre d'enfants différents accueillis en 2017, selon les périodes :

	Mercredis	Petites vacances	Vacances d'été
3-6 ans	87	110	102
6-12 ans	117	151	141

A travers l'enquête auprès des familles d'octobre 2017, les réponses des parents montrent une utilisation importante de l'offre associative proposée sur la commune. L'enquête menée auprès des familles a permis de mieux connaître les pratiques de loisirs des enfants. Elle a concerné 225 familles ayant des enfants entre 6 et 11 ans (environ 275 enfants) et 159 familles ayant des enfants de 3 à 5 ans (environ 170 enfants). Certaines familles sont concernées par les deux tranches d'âge.

Pendant les vacances, presque tous les enfants sont gardés au moins une partie du temps par leurs parents. Ceux-ci peuvent également compter sur l'aide la famille ou d'amis (58 % des élémentaires et 65 % des maternels). 23 % des 3-5 ans sont aussi gardés par une assistante maternelle, alors que cette solution ne concerne quasiment aucun 6-11 ans. 30 à 40 % des enfants concernés par l'enquête fréquentent le Centre de loisirs du Centre social tandis qu'environ la moitié des parents déclarent emmener leurs enfants en vacances en famille.

Concernant les activités associatives, **58 % des parents de 3-5 ans déclarent que leurs enfants pratiquent une activité associative, cette part passant à 82 % pour les 6-11 ans.**



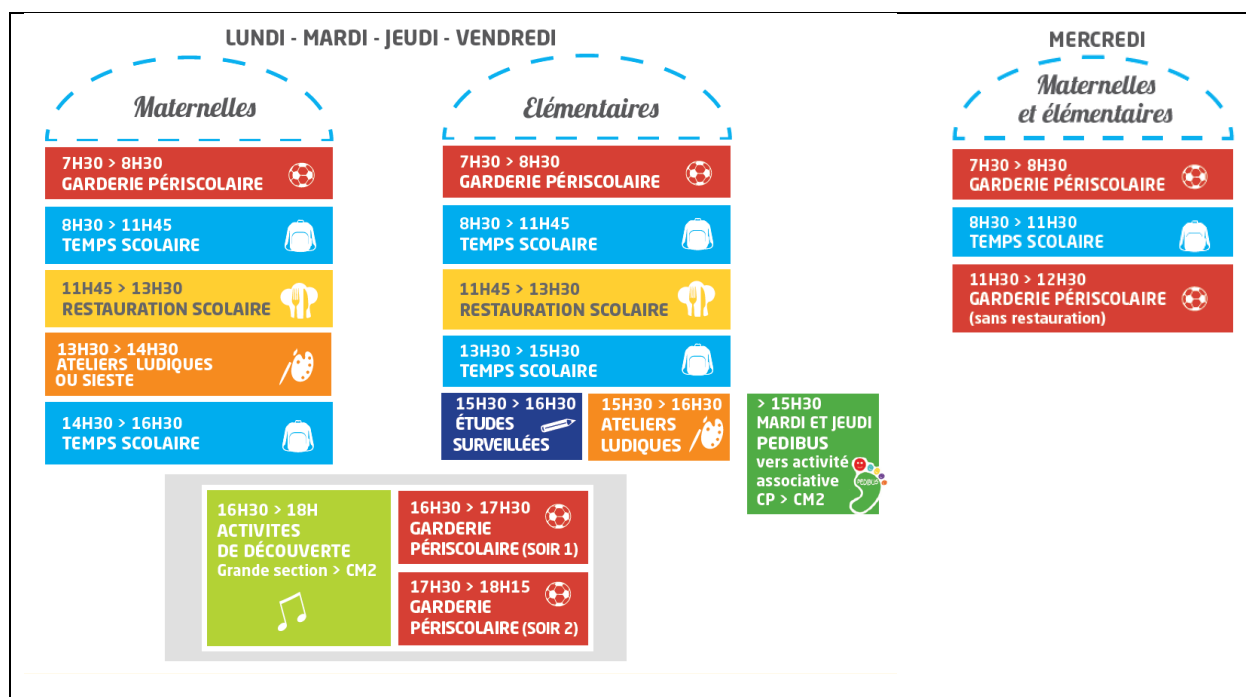
Les enfants sont également impliqués dans la vie de la commune à travers le Conseil municipal des jeunes. Il est composé de 20 enfants, élus pour 2 ans parmi les élèves de CM1, CM2 et 6^{ème} de tous les établissements scolaires de la ville autour de 3 commissions : solidarité-partage, cadre de vie-environnement et loisirs animation. Il permet la construction de projets concrets et une initiation à la citoyenneté.

- Des projets qui sont propres au CMJ (collecte de jouets, chasse aux œufs...)
- Des actions en lien avec les services de la ville (nettoyage du Garon, installation de l'araignée du parc de la mairie, participation active de la distribution des colis de Noël auprès des résidents du FRPA)
- La participation aux manifestations organisées par la ville comme les commémorations, les vœux du Maire à la population ou l'accueil des nouveaux Brignairots.

C. BILAN DU PEDT 2015-2018 : ORGANISATION DE LA JOURNEE DE L'ÉLÈVE ET DES TEMPS PERISCOLAIRES

1. UNE ORGANISATION DE RYTHMES EDUCATIFS QUI A ÉVOLUÉ POUR S'ADAPTER AUX BESOINS DES ENFANTS

La commune a choisi de faire évoluer l'organisation du temps scolaire en cours de PEDT pour tenter de répondre au mieux aux besoins des enfants et proposer une organisation des temps scolaires et périscolaires la plus adaptée possible aux différentes tranches d'âge. Après une période d'expérimentation au sein du groupe scolaire André Lassagne – Jean Moulin, il a été décidé de dissocier les horaires en maternelle des horaires en élémentaires pour toutes les écoles. Ainsi, pour l'année scolaire 2017-2018, dernière année du PEDT 2015-2018 de Brignais, l'organisation scolaire était la suivante :



- **Ateliers ludiques** : Temps ludique et d'éveil placé sous le libre choix de l'enfant. Ateliers encadrés par des animateurs et des ATSEM, proposés sous forme de parcours trimestriels ou d'inscription quotidienne. Les enfants de maternelle dormeurs bénéficient d'un temps de sieste au lieu de l'atelier.
- **Garderie périscolaire** : Accueil des enfants avant ou après l'école de façon échelonnée, temps d'activité libre supervisé.
- **Études surveillées** : Études surveillées ou dirigées encadrées par les enseignants ou du personnel qualifié. Ambiance de travail favorisant la concentration et l'apprentissage.
- **Activités de découverte** : Ateliers trimestriels avec un thème spécifique ayant pour vocation de faire découvrir ou d'initier les enfants à une activité sportive, culturelle ou à un savoir-faire. Encadrement par la Ville ou une association partenaire.
- **Restauration scolaire** : Restauration collective sous forme de self-service à partir du CP. Repas servis à table pour les élèves de maternelle. Fabrication des repas à la cuisine centrale municipale. Moment de détente et d'apprentissage du vivre-ensemble surveillé par des animateurs et les ATSEM.

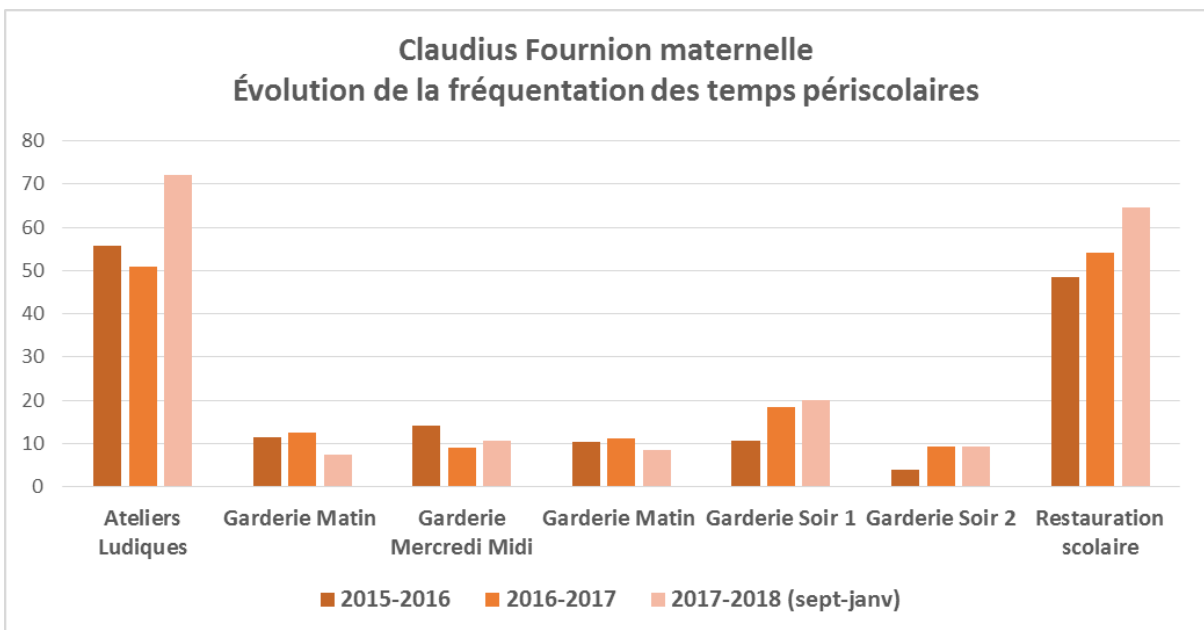
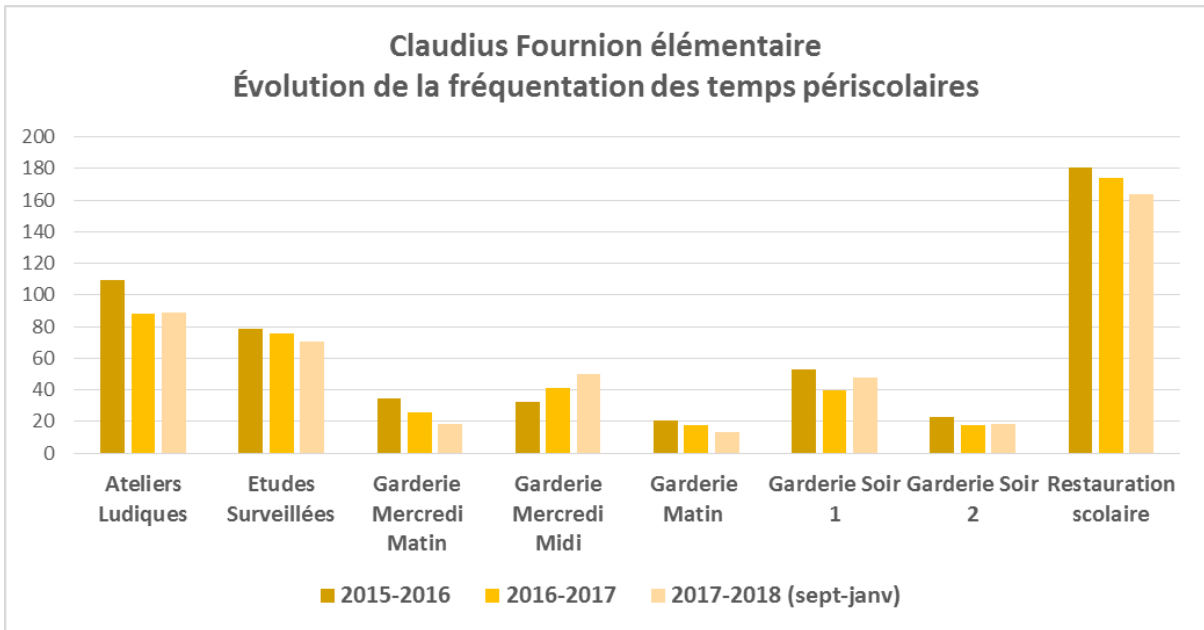
Les temps de garderie sont payants, ainsi que les activités de découverte. Les ateliers ludiques (temps d'activité issu de la réforme des rythmes scolaires) et les études surveillées sont gratuits.



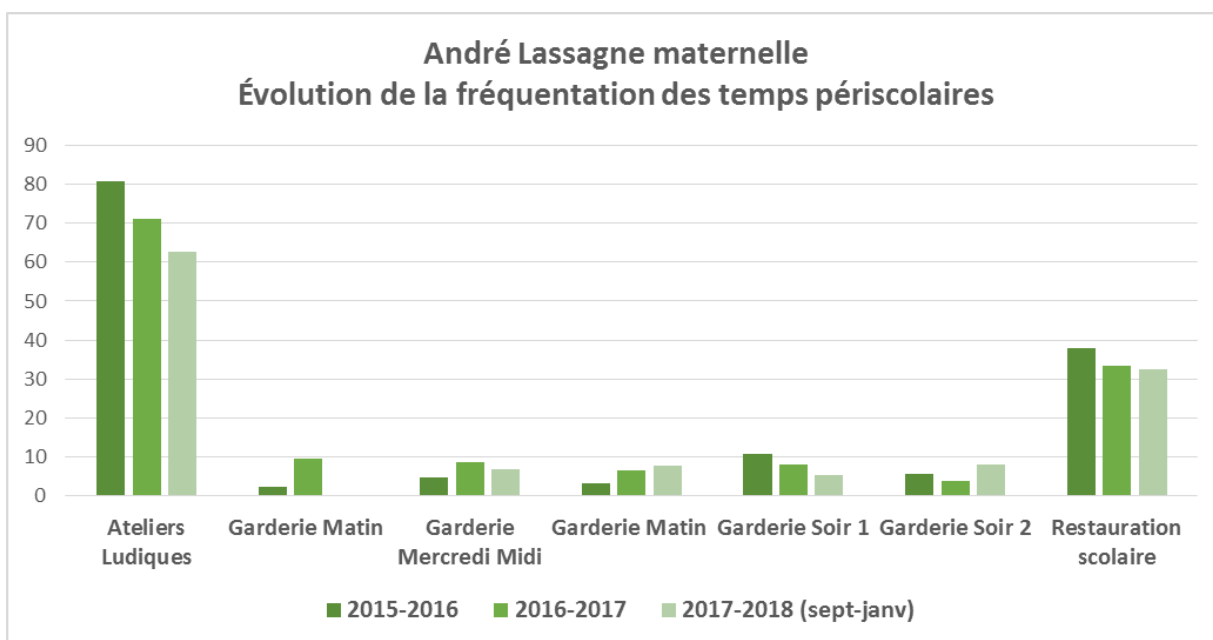
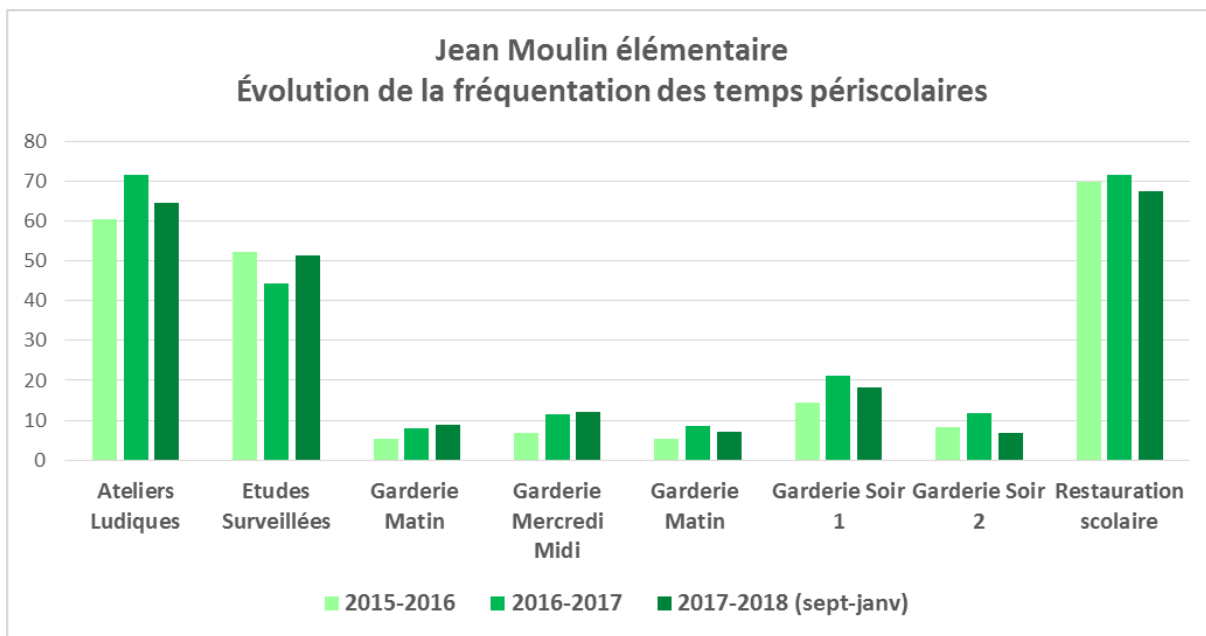
Zoom sur les pédibus : Ce dispositif vise à accompagner l'enfant dans les différents temps de sa journée et à favoriser l'accès aux activités associatives en journée plutôt qu'en soirée. Des animateurs de la ville accompagnent les enfants des écoles vers les activités associatives se déroulant dans les équipements de la ville. Un pédibus est mis en place à partir du moment où le nombre d'enfants inscrits au départ d'une école est atteint (5 ou 10 selon les situations). Les enfants sont ensuite sous la responsabilité de l'association, les parents viennent chercher leurs enfants sur le lieu d'activité.

2. LA FREQUENTATION DES DIFFERENTS TEMPS PERISCOLAIRES EST VARIABLE SELON LES ECOLES.

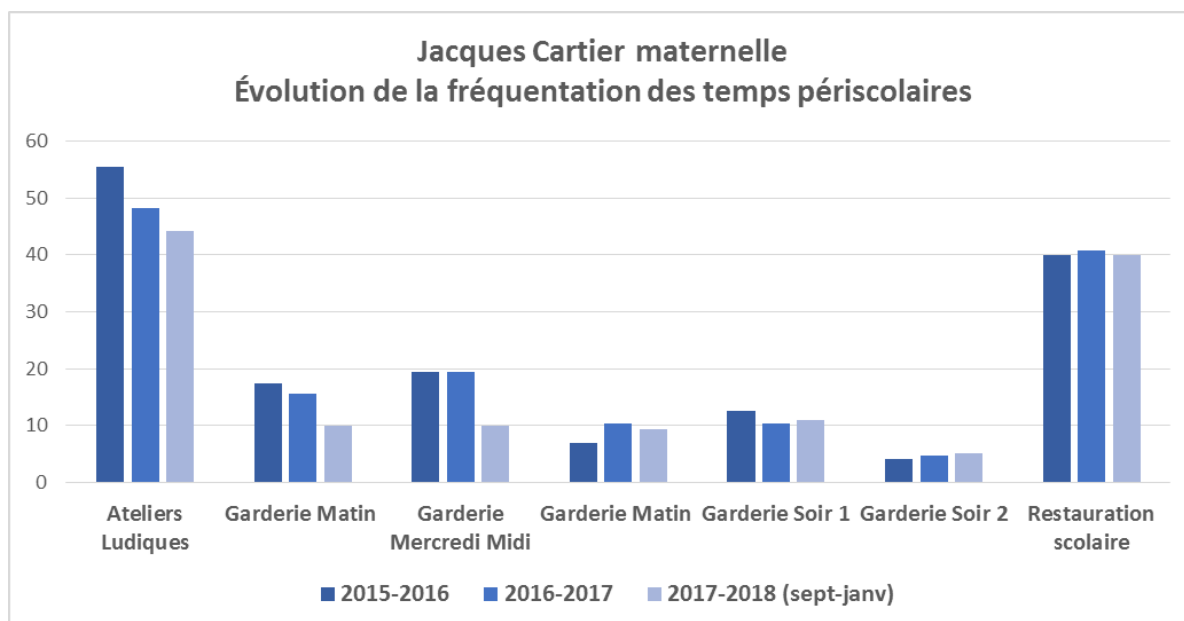
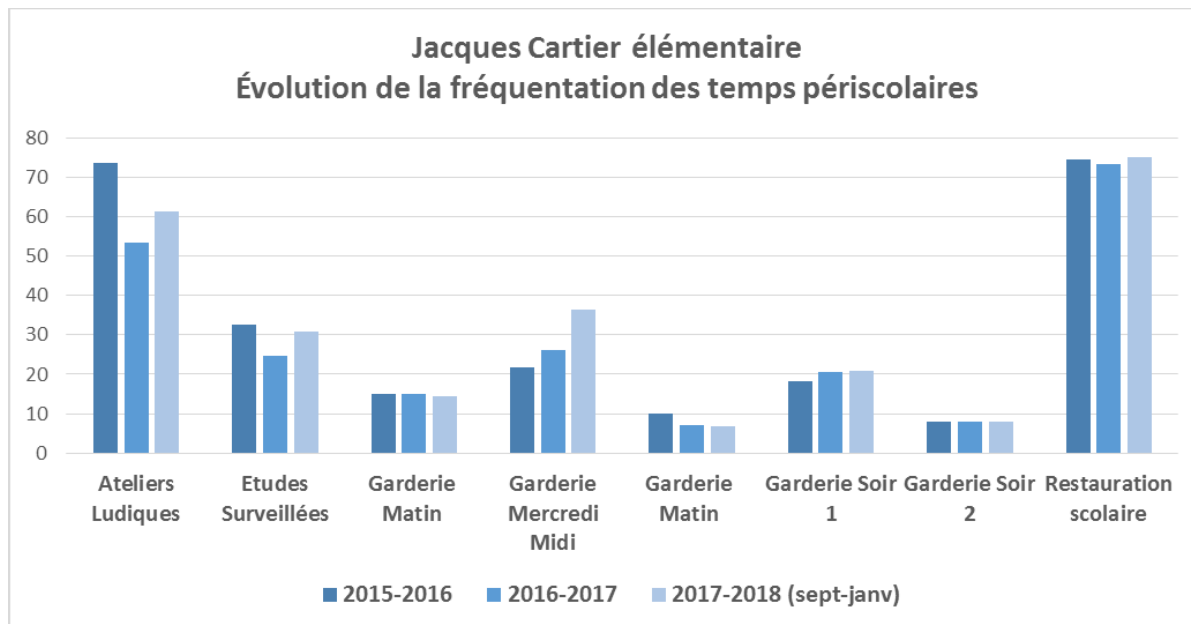
L'école **Claudius Fournion** est celle qui accueille le plus d'élèves. Ceux-ci fréquentent de manière très importante la restauration scolaire : au quotidien 56 % des élèves inscrits en maternelle et 70 % en élémentaire. Plus de 80 % des enfants sont inscrits aux ateliers ludiques, mais 38 % des élémentaires et 62 % des maternelles les fréquentent réellement au quotidien, tandis que 30% des élémentaires sont présents en étude. 16 % des enfants profitent de la garderie les soirs de semaine (surtout des élémentaires), essentiellement entre 16h30 et 17h30.



Le groupe scolaire André Lassagne-Jean Moulin arrive en deuxième pour le nombre d'élèves accueillis. Ceux-ci fréquentent peu la restauration scolaire : au quotidien moins de 30 % des élèves inscrits en maternelle et 44 % en élémentaire. . Plus de 80 % des enfants sont inscrits aux ateliers ludiques, mais 42 % des élémentaires et 52 % des maternelles les fréquentent réellement au quotidien, tandis que 33% des élémentaires sont présents en étude. 9,5 % des enfants profitent de la garderie les soirs de semaine (surtout des élémentaires), essentiellement entre 16h30 et 17h30.



Le groupe scolaire Jacques Cartier est le plus petit de la commune en nombre d'élèves accueillis. Concernant la restauration scolaire, elle est fréquentée au quotidien moins de 42 % des élèves inscrits en maternelle et 54 % en élémentaire. Plus de 80 % des enfants sont inscrits aux ateliers ludiques, mais 44 % des élémentaires et 52 % des maternelles les fréquentent réellement au quotidien, tandis que 22% des élémentaires sont présents en étude. 11 à 15 % des enfants profitent de la garderie les soirs de semaine, essentiellement entre 16h30 et 17h30.



3. LA MONTEE EN COMPETENCES DE L'ENCADREMENT A PERMIS UNE AMELIORATION DE LA QUALITE DES TEMPS PERISCOLAIRES

La ville de Brignais a profité du Projet éducatif de territoire pour développer une offre qualitative sur les différents temps périscolaires, ce qui a nécessité de **repenser l'organisation et de développer la qualification des agents encadrant les enfants** sur ces périodes de la journée. Dans chaque école, le référent des temps périscolaires est chargé d'animer l'équipe d'animateurs, avec l'aide d'un ou deux adjoints selon la taille de l'école. La responsable périscolaire accompagne les équipes pour l'organisation et le volet pédagogique des animations.

Des journées de prérentrée ont été mises en place, réunissant l'ensemble des agents travaillant sur les temps périscolaires : animateurs, ATSEM, agents de restauration. Cela a permis de faciliter les échanges et le travail en commun entre les différents métiers, mais aussi de proposer des temps de formation sur des thèmes qui les concernent : l'équilibre alimentaire (intervention d'une nutritionniste), la prévention de la maltraitance (intervention d'Enfance et partage)...

L'identification des compétences spécifiques de certains animateurs (et du personnel du service Action éducative) a permis la mise en place de **séances de transmission de compétences en interne**. Les animateurs ont tous été initiés à la démarche d'éducation bienveillante et ont pu choisir un ou deux domaines de développement de compétences : travaux manuels, séances sportives, théâtre/expression, arts graphiques, animation autour du livre...

En novembre 2017, **une journée pédagogique** a été organisée à l'attention de l'ensemble des animateurs de la commune, qu'ils travaillent dans les écoles ou à l'accueil de loisirs du Centre social. Elle a permis des échanges entre animateurs des différentes structures concernant leur action et les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés au quotidien. Cette journée a favorisé la cohésion entre les différents animateurs.

Sur la période 2015-2017, la ville a financé (avec l'aide de la CAF) 5 sessions initiales de BAFA et un BAFD, ce qui permet d'**augmenter la présence d'animateurs diplômés** auprès des enfants. Ainsi entre les années scolaires 2015-2016 et 2017-2018, la part des animateurs diplômés (BAFA validé) au sein des effectifs est passée de 33 % à 46 %, tandis que le nombre total d'animateurs a légèrement augmenté sur la période (passage de 24 à 28 animateurs). Le nombre d'animateurs en cours de BAFA est stable (4 ou 5) sur cette même période, il correspond à la volonté de former en continu de nouveaux animateurs. L'évolution du niveau de qualification est également notable du côté des référents périscolaires :

	Non diplômés	BAPAAT	BAFD	Master MEEF ⁵	Moniteur éducateur	BPJEPS
2017-2018	2 agents	1 agent	1 agent	1 agent	1 agent	1 agent
2016-2017	2 agents		1 agent (en cours)	1 agent	1 agent	1 agent
2015-2016	5 agents	1 BAFA en cours				1 agent

A partir de 2016, un **projet pédagogique périscolaire** est venu formaliser cette évolution qualitative. Il est décliné à partir de deux intentions éducatives :

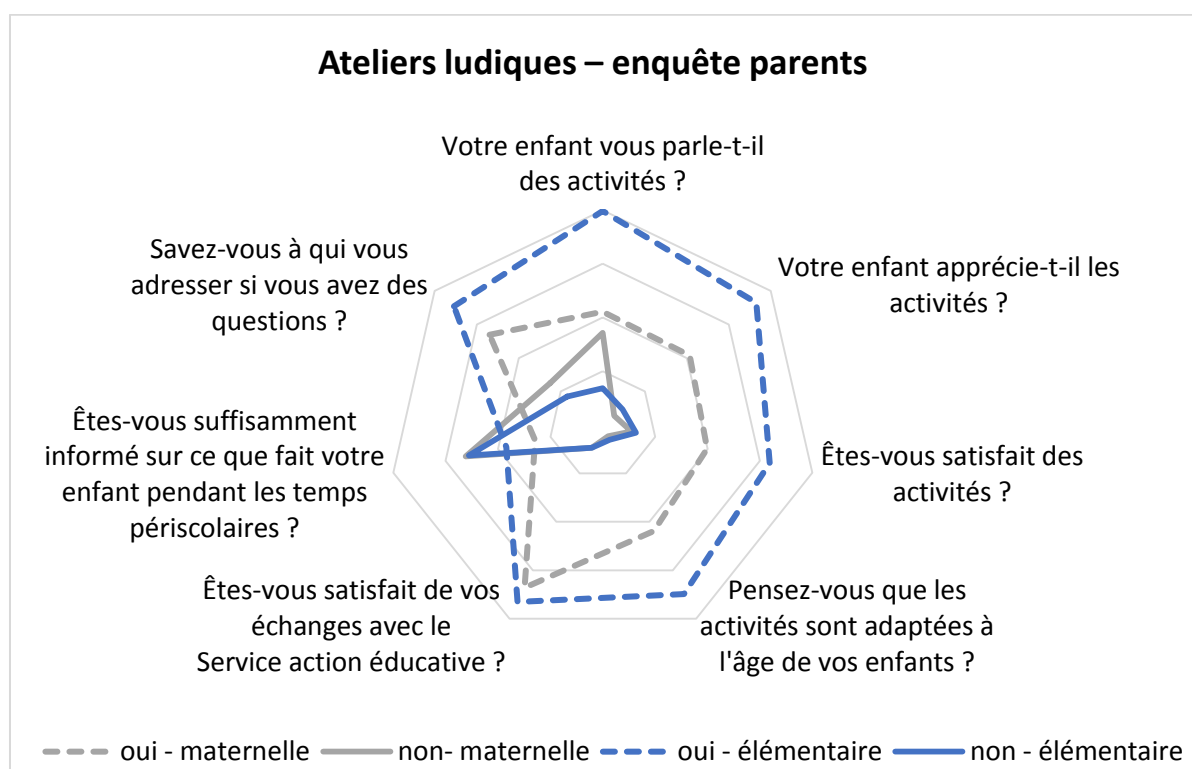
- **Favoriser l'autonomie de l'enfant pour le rendre acteur des temps périscolaires.** Il s'agit de permettre à l'enfant de choisir son activité, de développer son imagination mais aussi de ne rien faire, afin qu'il puisse investir réellement le temps périscolaire
- **Favoriser le lien social pour que l'enfant puisse se construire en tant qu'individu.** Il s'agit de permettre à l'enfant d'avoir accès aux mêmes activités variées tout en prenant en compte les autres membres du groupe (entraide, respect de soi-même, des autres et du matériel), de permettre aux enfants d'être solidaires et de participer ensemble à la vie collective.

⁵ Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

4. LES PARENTS APPRECIENT LES ACTIVITES MISES EN PLACE SUR LE NOUVEAU TEMPS PERISCOLAIRE

L'enquête passée auprès des parents en octobre 2017 a permis de recueillir l'avis d'environ 310 familles dont 170 avec des enfants de 3 à 5 ans et 275 avec des enfants de 6 à 11 ans. Les réponses ont concerné environ 135 enfants des écoles publiques maternelles et 230 enfants des écoles publiques élémentaires.

D'après cette enquête, **les parents sont 64 % à être satisfait des activités proposées aux enfants** et les retours que font les enfants à propos des ateliers ludiques sont plutôt positifs : 73 % des enfants de 6 à 11 ans apprécient les activités proposées. **Cependant, la communication avec les parents concernant les activités périscolaires reste un point à améliorer.** Les animateurs et les référents sont à la disposition des parents pour répondre à leurs questions, mais il peut arriver qu'ils ne disposent pas des informations demandées si l'enfant concerné n'était pas dans leur groupe. La question de l'utilisation du carnet de liaison par le service périscolaire est évoquée, mais cette solution n'est pas envisageable à ce jour. Il faut préciser que les parents d'enfants en maternelle ont répondu 2 fois plus souvent « ne sais pas » lors de l'enquête. Cela peut s'expliquer par la difficulté pour les enfants les plus jeunes à distinguer les activités qui relèvent respectivement du temps scolaire et du temps périscolaire.

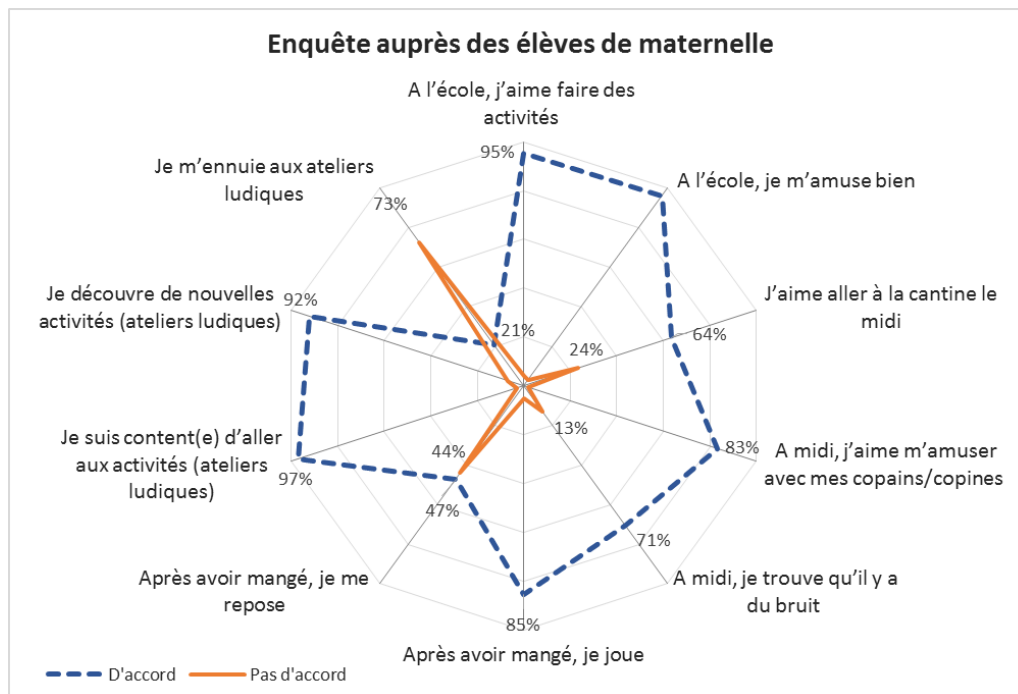


Quelques paroles de parents issues de l'enquête :

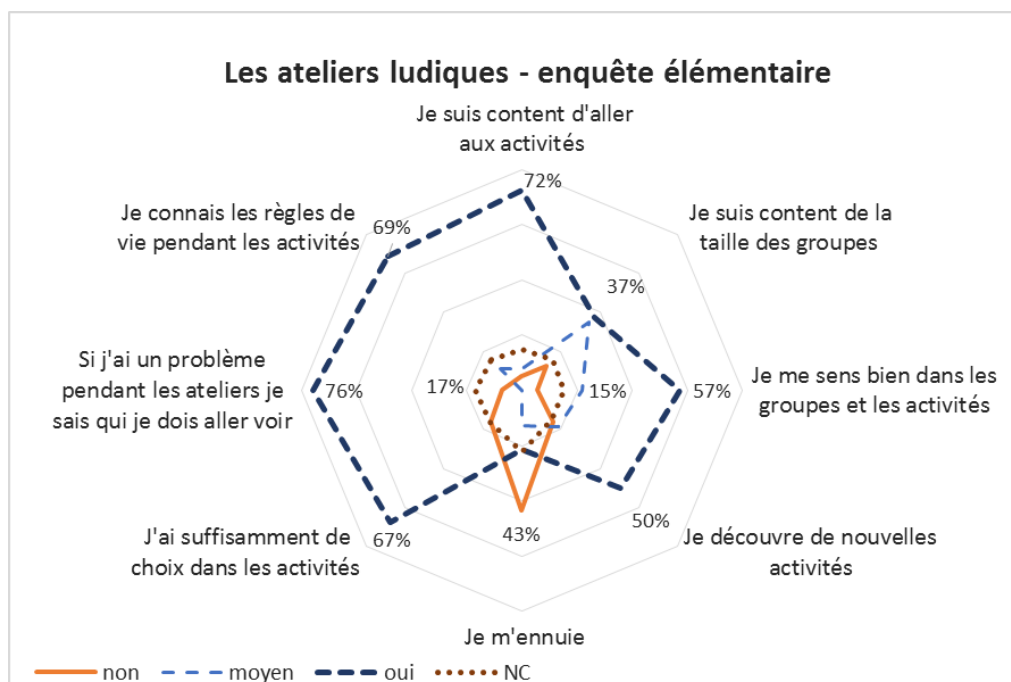
- « Très bon contact avec le personnel, j'ai apprécié que des réunions d'information soient organisées »
- « J'aimerais avoir plus d'informations sur les activités proposées (ex : un compte-rendu ou un tableau avec l'activité faite le jour même). »
- « C'est dommage qu'il n'y ait pas assez de places pour les activités de découverte de 16h30 à 18h00 »
- « Les enfants ne se reposent pas assez après la pause du déjeuner, et l'après-midi est plus long »
- « Bonne dynamique et investissements des animateurs qui encadrent les enfants sur le temps périscolaire de l'école Fournion avec une attention +++ quand on a un enfant en situation de handicap »

5. LES ENFANTS APPRECIENT LES ACTIVITES LUDIQUES

102 enfants des trois écoles maternelles publiques ont répondu à une enquête sur les temps périscolaires, 70 en grande section et 32 en moyenne section, 56 filles et 46 garçons. 97 % des enfants disent apprécier les temps d'ateliers ludiques, mais seulement 64 % apprécient de déjeuner à la cantine, peut-être en raison du bruit. Les résultats détaillés sont présentés en annexe.



260 enfants des trois écoles élémentaires publiques ont répondu à une enquête sur les temps périscolaires, 29 CP, 101 CE1 et CE2, 112 CM1 et CM2 (18 non remplis) ; 143 filles et 99 garçons (18 non remplis). 72 % des enfants disent apprécier les temps d'ateliers ludiques, mais seulement 68 % apprécient de déjeuner à la cantine, peut-être en raison du bruit. Les résultats détaillés sont présentés en annexe.



6. LE GROUPE DE TRAVAIL PRECONISE UN RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

Le groupe de travail thématique sur les rythmes scolaires a analysé les avantages et inconvénients des différents modes d'organisation du temps scolaire. Le tableau ci-dessous reprend les avantages et les inconvénients les plus partagés. L'analyse complète est disponible en annexe. Les éléments en **orange** sont propres aux élèves scolarisés en école maternelle et ceux en **bleu** aux élèves scolarisés en école élémentaire.

	Semaine scolaire de 4 jours		Semaine scolaire de 4,5 jours	
	Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients
Apprentissages	possibilité de garder des matinées plus longues (temps favorable aux apprentissages)		meilleure prise en compte des élèves en difficulté	accentuation des troubles du comportement
Rythme de l'enfant (Fatigue...)	satisfaction des enfants d'avoir un jour sans école	peu d'offres de garde hors centre social	rythme plus régulier	journées toujours aussi longues avec en plus le mercredi matin plus de fatigue
Périscolaire (contenu, organisation...)			plus de contenu /créativité, organisation qui fonctionne pour l'élémentaire	
Organisations familiales		inquiétudes sur la garde du mercredi (peu de place chez les assistantes maternelles)		temps de présence à l'école plus important

Le groupe de travail met en avant la fatigue plus importante de l'ensemble des enfants dans l'organisation du temps scolaire sur 4,5 jours, même si les 5 matinées sont favorables aux plus grands (à partir du CE2). Il est également convenu de choisir la même organisation pour l'ensemble des écoles, maternelles comme élémentaires.

A la suite de cette analyse, le groupe de travail préconise l'organisation suivante :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30 – 8h30	Garderie			
8h30 -11h45	Classe			
11h45 – 13h45	Pause méridienne - restauration			
13h45 -16h30	Classe			
16h30 -17h30	Etude	Atelier de découverte		Garderie
17h30 – 18h00	Garderie			
18h00 – 18h15				

Le groupe de travail a également mis en avant des enjeux qualitatifs pour ces temps périscolaires : il s'agit de profiter des évolutions développées lors de ces trois années de PEDT pour maintenir une offre périscolaire de qualité malgré le retour à une semaine de 4 jours d'école.

D. 3-11 ANS : DES ENJEUX ESSENTIELLEMENT QUALITATIFS

Les réflexions du groupe de travail et les échanges techniques entre partenaires ont permis de dégager les principaux enjeux du Projet éducatif de territoire pour la tranche d'âge 3-11 ans :

- Adapter l'offre scolaire, périscolaire et extrascolaire à l'évolution des besoins : évolution de l'organisation du temps scolaire, évolution du nombre d'enfants, attentes des parents et des professionnels
- Maintenir une offre périscolaire municipale de qualité en l'adaptant à la nouvelle organisation du temps scolaire
- Assure la cohérence entre les différents temps de vie des enfants en développant les partenariats avec les acteurs intervenant auprès des enfants.

E. ORIENTATIONS POUR LE PEDT

Propositions d'actions	Éléments d'évaluation
Revenir à une organisation du temps scolaire sur 4 jours par semaine	Mise en place effective de la nouvelle organisation du temps scolaire et périscolaire
Repenser l'offre périscolaire pour l'adapter à la nouvelle organisation du temps scolaire Asseoir l'offre périscolaire sur un projet pédagogique structuré	Diversité des activités proposées Rédaction d'un projet pédagogique périscolaire par école Formation des animateurs
Conforter une offre de loisirs extrascolaires de qualité sur toute la journée du mercredi	Typologie de l'offre proposée Nombre d'enfants accueillis / nombre d'enfants sur liste d'attente
Développer le travail conjoint entre les accueils périscolaires (municipaux) et extrascolaire (Centre social) Développer le travail en partenariat avec les enseignants	Nombre de réunion de coordination et participants Nombre de temps de formation ou de travail commun mis en place entre les équipes + thématiques abordées

VI. UNE OFFRE A DESTINATION DES ADOLESCENTS QUI TENTE DE REpondre A LEURS BESOINS

A. QUELLE OFFRE DE LOISIRS A DESTINATION DES ADOLESCENTS ?

En 2014, on comptait environ 1100 adolescents de 11 à 17 ans à Brignais soit environ 9,7% de la population communale. C'est une part proche de la moyenne de la CCVG (9,9 %) mais plus importante que pour la moyenne du Rhône (8,3 %).

Au collège, les jeunes brignairots fréquentent en grande majorité le collège Jean Zay (située sur la commune) qui accueille 442 élèves en 2017-2018 et a vu sa population augmenter de plus de 20% entre 2011 et 2017. Les collégiens fréquentant un établissement privé sont nombreux à être inscrits au collège Louis Querbes à Vourles.

Le lycée public de secteur est le lycée Descartes à Saint-Genis-Laval. Les brignairots fréquentent également le lycée public Chabrières à Oullins, ainsi que les lycées privés Saint-Thomas-d'Aquin (Oullins) et Bellevue (La Mulatière). Le lycée professionnel Gustave Eiffel de Brignais accueille environ 160 élèves, mais très peu de Brignairots. Son recrutement s'étend sur tout le Rhône.

Une étude portant sur l'évaluation et la mise en œuvre de la politique jeunesse à Brignais, mené en 2014-2015, avait mis en avant les points suivants :

- Il n'existe pas d'enjeu majeur en termes de développement de l'offre à destination des jeunes, l'enjeu est essentiellement qualitatif.
- Il est essentiel de restructurer en profondeur l'offre proposée par le Forum.
- Il est important de renforcer le rôle de la ville en matière de coordination de la jeunesse et d'animation du projet global à l'échelle du territoire.
- Le PIJ doit être pensé différemment, dans sa localisation, son contenu et son animation.

Plusieurs axes ont été travaillés suite à cette étude. L'offre municipale (ex-Forum) à destination des adolescents a été réorganisée (cf. ci-dessous) tandis que le secteur Jeunes du Centre social a renforcé ses propositions. Des réunions de coordination régulières entre les professionnels du territoire sont également organisées. Le Conseil municipal junior s'est développé à destination des collégiens tandis que le Point information jeunesse (PIJ), qui ne fonctionnait plus, a été fermé dans l'attente d'une réflexion sur les outils pertinents à mettre en place.

L'enquête menée auprès des familles à l'automne 2017 a permis de recueillir des éléments provenant de 176 familles ayant des adolescents, ce qui concerne 272 jeunes (pour 900 à 1000 adolescents habitant à Brignais).

L'activité principale des jeunes de 12 à 18 ans pendant leur temps de loisirs est sans surprise de passer du temps avec leurs amis (70 % des familles concernées le mercredi et 83 % pendant les vacances). Les jeunes sont aussi nombreux à passer du temps devant les écrans (jeux vidéo /internet) que ce soit les mercredis ou pendant leurs vacances (la moitié des familles).

Concernant les attentes des parents vis-à-vis d'une structure jeunesse, deux thèmes ne sont pas couverts, ou pas suffisamment, par l'offre existante : l'accompagnement des jeunes pour les projets et la fonction d'information. Le groupe de travail relève qu'il s'agit de missions généralement dévolues à un Point d'information jeunesse (PIJ).

Concernant les remarques libres en fin de questionnaire, il est intéressant de noter que 13 remarques portent sur la question de la mobilité des jeunes, que ce soit pour rentrer des cours un peu tard ou se déplacer pour les loisirs, en particulier pour la pratique d'activité qu'on ne trouve pas à Brignais. Le groupe de travail a noté qu'on voit souvent des jeunes à pied ou faisant du stop en direction de Saint-Genis-Laval.

1. UN USAGE IMPORTANT DE L'OFFRE ASSOCIATIVE DE LA COMMUNE

65 % des parents d'adolescents enquêtés à l'automne 2017 déclarent que leurs adolescents pratiquent au moins une activité sportive. Cette pratique peut se cumuler avec des activités artistiques (13 % des familles). Environ 25 % des adolescents de l'enquête ne pratiquent aucune activité associative. Les familles enquêtées ont un taux d'activité associative très important. Par comparaison, on peut noter qu'au niveau national, le taux de licence sportive à 12 ans est d'environ 60 %, et qu'il décroît avec l'âge pour atteindre environ 35 % à 17 ans.

Sur les 238 inscriptions de jeunes à une activité associative, les trois principales associations brignairottes concernées sont l'Espérance et vaillante de Brignais (16 %), l'Amicale laïque (11%) et l'École de musique de Brignais (10 %). 29 % des inscriptions sont prises auprès d'une association extérieure à la commune.

Des activités de sport et de loisirs sont également proposées au sein du collège pendant la pause méridienne ou le mercredi après-midi. Elles permettent une offre complémentaire à celle développée par les associations de la commune.

Activité proposée	Nombre d'inscrits en 2017-2018
Activité jeux de société	40 participants réguliers
Atelier théâtre	15
Club BD :	12
Association sportive Jean Zay.	
Futsal	32
VTT	12
Badminton	12
Multi-sport	15
Tennis de table	15
Natation	12

2. DES OFFRES DE LOISIRS EXTRA SCOLAIRES COMPLEMENTAIRES PROPOSEES PAR LE CENTRE SOCIAL ET LE SERVICE ACTION EDUCATIVE

Une offre municipale concentrée depuis 2017 sur le temps des vacances scolaires et la tranche d'âge 12-14 ans.

L'Espace loisirs 12-14 ans a ouvert ses portes aux vacances de printemps 2016, avec la création simultanée de l'Espace jeunes 15-17 ans. Ce dernier n'a pas réussi à trouver son public : l'offre était très proche de celle proposée par le Centre social et n'a pas permis de renouveler son public, malgré un travail de terrain important pour aller au contact des adolescents concernés.

L'Espace loisirs 12-14 ans semble quant à lui répondre à un besoin non couvert jusqu'ici à Brignais : les animateurs de la ville accueillent les adolescents de 12 à 14 ans, en journée complète et uniquement pendant les vacances scolaires, au 1^{er} étage de la Villa de la Giraudière. Il a accueilli 60 jeunes différents en 2017. L'offre d'activité est variée (activités sportive, activités artistiques) grâce aux compétences présentes dans l'équipe qui propose également des sorties à la journée ou à la demi-journée. Des séjours de courte durée sont également organisés pendant les vacances d'hiver et/ou d'été (1 en 2017 avec 14 jeunes).

Le projet pédagogique s'articule autour de 4 intentions éducatives :

- Favoriser l'épanouissement de l'individu notamment à travers la découverte
- Accompagner les jeunes dans leur apprentissage de la vie en société
- Développer l'autonomie des jeunes
- Éveiller à l'ouverture et à l'accueil des différences

L'Espace loisirs 12- 14 ans est également engagé, avec l'appui du service Accompagnement et handicap, dans une démarche d'inclusion des jeunes en situation de handicap.

Une offre proposée par le Centre social qui concerne les 12-17 ans, pendant les semaines scolaires et les vacances.

En 2017, les deux animateurs ont accompagné 99 jeunes. Différents temps d'accueils sont proposés aux jeunes, avec des vocations spécifiques. L'accueil libre le soir en semaine (17h – 19h) permet d'échanger autour de projet (séjours, activités) et favorise un accompagnement individualisé. Des animations et des activités variées (jeux, sorties culturelles, sport, bien-être, activités manuelles) sont proposées les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. Certains temps sont décloisonnés en 2 tranches d'âge (12-14 ans et 15-17 ans) afin de proposer des activités adaptées à chacun et de favoriser les échanges. Les animateurs interviennent également une fois par semaine au collège pour proposer des activités de loisirs : théâtre d'improvisation d'octobre à février, batucada de mars à juin) pendant la pause méridienne.

L'organisation de séjours (3 en 2017, avec 18 jeunes différents) permet de développer des objectifs pédagogiques spécifiques :

- Proposer aux enfants un cadre différent de leur quotidien
- Favoriser le bien vivre ensemble
- Apprendre à être responsable et respectueux, favoriser l'autonomie, développer la créativité et la curiosité des jeunes
- Créer des temps d'échange entre jeunes et autour du séjour

En 2017, la CAF a retenu le secteur jeunes du Centre social pour participer l'expérimentation de la prestation de services « jeunes ». C'est le seul projet du département du Rhône pour lequel l'expérimentation a été reconduite en 2018, avec une augmentation du montant de la subvention (financement d'1,7 ETP en 2018 contre 1,5 en 2017).

Il est important de noter que lors de l'enquête aux familles, 19% des familles interrogées déclaraient que leur adolescent ne part pas pendant les vacances (ni vacances en famille, ni séjour chez des proches, ni camp ou colonie). Cet élément ressortait déjà du diagnostic réalisé en 2014, alors que c'est un âge où les jeunes ont besoin de partir et d'être accompagnés vers l'autonomie. C'est la raison pour laquelle le centre social puis l'Espace loisirs ont développé leur offre de séjours à destinations des jeunes.

Une coordination entre les acteurs facilitée par la mise en place de rencontres régulières

Des rencontres régulières sont organisées entre professionnels qui interviennent auprès des jeunes. Elles rassemblent à minima les animateurs du secteur jeunes du Centre social, les responsables de l'Espace loisirs 12-14 ans, les éducateurs spécialisés du service prévention des ADJ, un agent de la médiathèque, l'agent de développement qui intervient aux Pérouses et à la Compassion ainsi que la coordinatrice enfance-jeunesse. Les objectifs de ces réunions sont de faciliter les échanges entre les acteurs, de construire des projets en commun et d'améliorer la cohérence entre les projets des différentes structures.

3. UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION, PRINCIPALEMENT A DESTINATION DES JEUNES EN DIFFICULTES

Le service AJD-prévention est un service de prévention spécialisée qui s'adresse aux 12-21 ans, pour les jeunes en difficulté, en particulier ceux qui ne fréquentent pas les structures de droit commun. Les accompagnements peuvent se poursuivre jusqu'à 25 ans pour les jeunes connus plus tôt. 80 à 100 jeunes sont accompagnés chaque année par les éducateurs de prévention, en réponse à une demande ponctuelle pour un accompagnement régulier. La thématique d'intervention principale est l'insertion sociale et professionnelle.

La Mission locale est chargée d'une mission de service public pour les 16-25 ans sortis du système scolaire, elle a pour objectif de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Pour cela, elle met en place des dispositifs pour les aider dans leur recherche d'emploi, construire des parcours de formation et conseiller les jeunes dans leur démarche d'accès aux droits sociaux (santé, logement, vie quotidienne). Des permanences ont lieu à Brignais les mardis et jeudis de 8h30 à 12h30 (sans rendez-vous) et le jeudi de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous). En 2017, la mission locale a accompagné 145 jeunes brignairots (162 en 2016).

B. 4 ENJEUX AUTOUR DE L'ADOLESCENCE

Le groupe de travail qui s'est réuni entre novembre 2017 et janvier 2018 a identifié quatre enjeux principaux qui concernent les adolescents.

- Il est important de prendre le temps et les moyens nécessaires pour **recueillir l'avis des jeunes** afin de mieux connaître leurs besoins et leurs attentes.
- Il y a un manque sur le territoire de Brignais dans **l'offre d'accompagnement** (technique et éventuellement financier) **des jeunes pour les projets**, et d'information à destination des adolescents. Le groupe de travail relève qu'il s'agit de missions généralement dévolues à un Point d'information jeunesse (PIJ).
- Il est nécessaire d'**améliorer la communication** autour de l'offre proposée aux adolescents (structures, prévention/conférence, job d'été ...), que ce soit à destination des parents ou des adolescents eux-mêmes
- L'enjeu de **la mobilité des jeunes et de l'offre de transport** a été relevé par l'ensemble du groupe de travail : les difficultés concernent le niveau de desserte (fréquence) mais également le coût. En effet, des choix économiques (abonnement TCL-Cars dur Rhône moins cher que TCL-TER, pas de couverture multimodale possible) amènent certains jeunes à faire des choix de mode de transport qui peuvent allonger de manière importante leurs temps de trajet. On note également que le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) répond très souvent à des demandes concernant le transport (coût d'abonnement, financement de permis...). **Les compétences de la commune ne permettent pas, à ce jour, d'apporter de réponse à cet enjeu.** Les animateurs et éducateurs intervenant auprès des jeunes développent des actions autour de la mobilité, en proposant par exemple des sorties à Lyon avec utilisation des transports en commun pour réduire les craintes des jeunes lorsqu'ils doivent s'éloigner de leurs trajets quotidiens.

Le groupe de travail a également étudié, à la demande de la commune, la mise en place d'une bourse pour accompagner les projets des jeunes brignairots. Il s'agit d'encourager l'engagement des jeunes, leur accès à l'autonomie et leur visibilité dans la ville, au travers de leur participation à des projets individuels ou collectifs. Elle permet également de faciliter la mobilité grâce au financement du permis de conduire (A ou B ou AM, l'ex-BSR). En contrepartie d'une aide au financement de leur projet, ceux-ci doivent réaliser ou avoir réalisé une action solidaire ou citoyenne auprès d'une association brignairote.

Quelques paroles de parents issues de l'enquête :

- « En tant que parent d'une fille qui va passer le bac, j'aurais besoin de plus d'aide pour trouver une filière pour l'après bac avec ma fille.»
- « Les transports à brignais restent insuffisants pour les ados qui doivent étudier sur Lyon ou Oullins, les cars sont peu nombreux. Les cours finissent tard en post bac ... »
- « Les transports sur la commune sont chers et inadaptés. »

C. ORIENTATIONS POUR LE PEDT

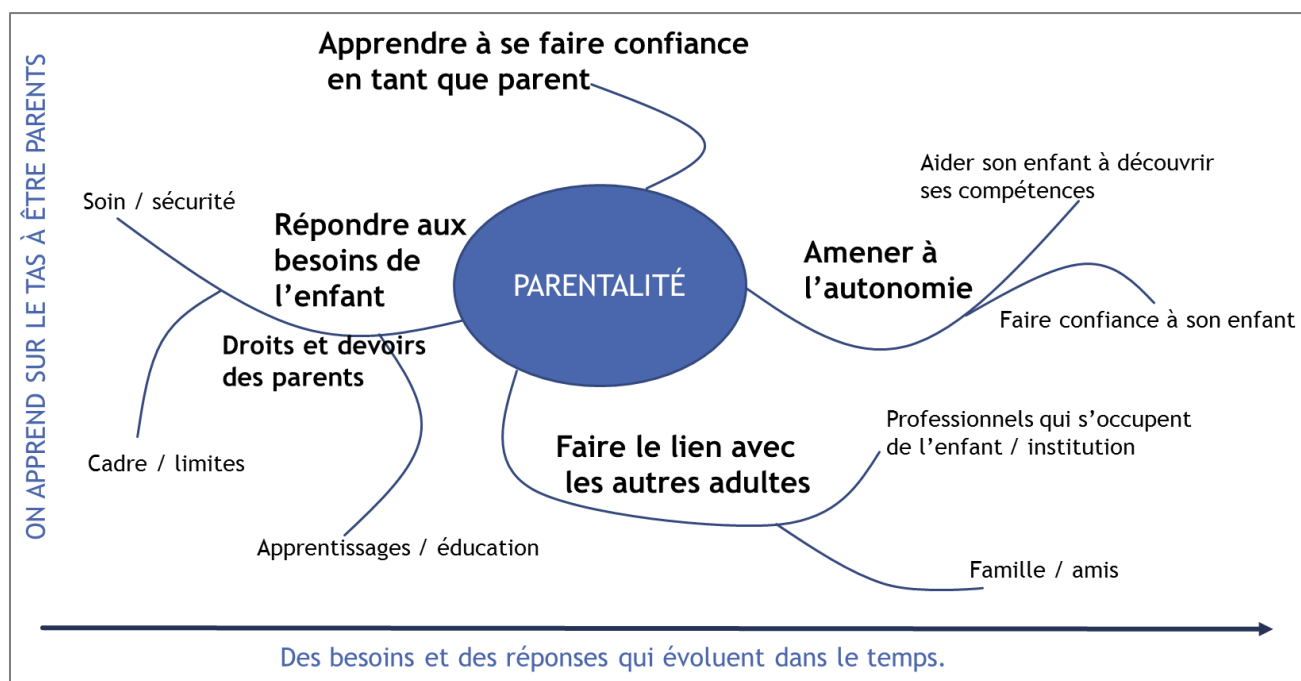
Propositions d'actions	Eléments d'évaluation
Mettre en place un plan de communication sur l'offre de loisirs, d'information, d'accompagnement à destination des adolescents et/ou de leurs parents	Création effective d'un plan de communication global et type d'outils construits. Retour qualitatif des structures
Concevoir un ou plusieurs questionnaires à destination des adolescents pour identifier leurs besoins et leurs attentes (élaboration, passation, analyse)	Pourcentage de retour par rapport à la population communale de 12-18 ans, et répartition par tranche d'âge des retours. Objectif de 30 % de retours
Faire vivre la coordination jeunesse avec les partenaires concernés pour adapter l'offre au besoin et impulser des projets	Nombre de réunions et structures/services représentés. Au moins un projet partenarial construit chaque année
Etudier la pertinence et les moyens nécessaires à la création éventuelle d'un Point d'information jeunesse.	Mise en place effective d'un groupe de travail dédié + rendu après 12 mois
Mettre en place une bourse pour accompagner les projets développés par les jeunes	Nombre de bourses demandées et versées Type de projets subventionnés

VII. THEMATIQUE TRANSVERSALE : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

A. DES BESOINS IDENTIFIES PAR LES PROFESSIONNELS ET PAR LES PARENTS

1. LA PARENTALITE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Les résultats de la réflexion du groupe de travail :



- La définition de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF)

« La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale.

Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant.

Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant. »

2. QUELS SONT LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE ?

L'enquête réalisée auprès des familles comportait une question sur les personnes ou sources d'information dont disposent les parents⁶. Elle permet de commencer à identifier les domaines pour lesquels les besoins sont peu couverts, qu'il n'y ait pas de lieu d'information, ou qu'il soit méconnu des parents. Les professionnels sont des relais reconnus pour les questions concernant la santé, les modes de garde ou les devoirs. Pour des thématiques comme la communication parent-enfant, les conduites à risque ou l'usage du numérique, les sources d'information sont plus variées et l'entourage devient souvent le premier point d'appui, avec ensuite les lectures (dont internet) et le médecin (conduites à risque).

Les échanges au sein du groupe de travail ont permis de compléter certains éléments. Il semble ainsi que si certains moments de la vie sont plus sensibles (séparation des parents, recomposition familiale, déménagement, naissance, deuil, actualité dramatique, entrée au collège, périodes d'orientation), un parent peut avoir besoin d'aide à tout moment. Il est également noté qu'il peut être difficile en tant que parent de trouver sa place face à l'institution, en particulier scolaire. Concernant les thématiques abordées, il est précisé que la question des conduites à risque est souvent abordée par les parents au moment de l'entrée de leur enfant au lycée, alors qu'il est utile (voire nécessaire) de s'y attacher dès l'âge du collège, voire avant pour certains sujets. Il est également relevé que l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques (DYS-, précocité, handicap) peut laisser les parents démunis. Le groupe de travail évoque également la question de la prévention du harcèlement scolaire et la difficulté à mesurer lorsqu'une situation devient grave et qu'il faudrait intervenir. Il est également précisé que les parents, parfois même les professionnels, se sentent souvent démunis dans ce type de situation.

Des entretiens ont été conduits auprès de professionnels de l'enfance (personnels de crèche, enseignants, animateurs, PMI) afin d'enrichir ce travail. Ils notent que les relations parents-professionnels sont bonnes le plus souvent, mais remarquent que certains parents limitent le contact avec les professionnels, peut-être par peur d'être jugés dans leur mode d'éducation, ou parce que les structures d'accueil sont avant tout un mode de garde, et qu'ils n'y identifient pas de relais éducatif. Les difficultés éducatives que semblent rencontrer certains parents peuvent être :

- La difficulté à dire NON à son enfant, peut-être pour éviter de l'attrister ou éviter les conflits, en particulier quand le temps passé ensemble est faible.
- La volonté de protéger son enfant en limitant au maximum ses contraintes, ce qui peut rendre difficile l'apprentissage de l'autonomie, ou en cherchant à l'occuper en permanence afin de lui éviter l'ennui, ce qui amène certains enfants à ne pas savoir jouer seuls.
- La difficulté à se positionner en tant qu'adulte face à l'enfant, et/ou à accepter une parole d'adulte contraire à celle de leur enfant
- A l'adolescence, certains parents sont démunis face aux comportements et/ou aux difficultés de leurs enfants. Il s'agit plutôt de problèmes qui portent sur la relation avec leur enfant, dans une phase de prise d'autonomie.

Lors du comité technique, il a été ajouté que les liens entre les parents et professionnels sont bien travaillés dans les structures petite enfance, en maternelle et en élémentaire. En revanche ce lien s'amenuise avec l'entrée au collège, ce sont presque uniquement avec les représentants des parents d'élèves que les professionnels ont des contacts. C'est également un moment où les liens entre parents s'amenuisent (fin des échanges devant l'école).

⁶ Tableau complet des réponses disponible en annexe.

B. À BRIGNAIS, LES PROPOSITIONS POUR ACCOMPAGNER LES PARENTS SONT MAL CONNUES

1. DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE QUI ACCUEILLENT LES ENFANTS ET ECHANGENT AVEC LES PARENTS

- **Les équipes des structures « petite enfance »** accueillent les enfants et accompagnent les parents au quotidien. Elles proposent aussi des temps spécifiques : « Récré-Câlins » à la Câlinerie, propositions d'échanges avec le médecin de crèche et formation à la langue des signes à Abri'co, ateliers parents-enfants au RAM « Les Petits Bouts », temps festifs partagés à Arc en Ciel, etc...
- **Les enseignants / les écoles.** Exemple de l'école J. Cartier où les enseignantes de CP utilisent la *Malette des parents* (dispositif de l'Éducation nationale) et proposent des temps d'accueil en classe pour les parents pour une séance de lecture suivie d'une rencontre en soirée avec l'enseignant (comment être élèves, Comment accompagner les enfants dans cette année de CP...). Une proposition est également faite dans le cadre des APC, pour les parents volontaires de tous les niveaux : il s'agit de les aider à savoir comment accompagner leurs enfants lors des devoirs à la maison. L'école maternelle A. Lassagne organise régulièrement des temps avec les parents : les petites sections reçoivent leurs parents pour un goûter, les enfants font des restitutions des travaux réalisés sous forme d'expositions... Les enseignants proposent également au moins une rencontre individuelle par an, en milieu d'année. Il existe également de nombreux projets ponctuels dans chaque école qui peuvent être des prétextes pour faire entrer les parents dans l'école.

Lorsque des actions sont menées ce sont souvent les mêmes parents qui y participent, et pas toujours ceux qui sont le plus concernés, d'où l'enjeu identifié autour de la prise de contact avec les parents qui pourraient avoir besoin d'aide.

- **Les animateurs péri et extrascolaires** encadrent les enfants et sont souvent des interlocuteurs des parents, bien que ce ne soit pas le cœur de leur métier et que leur formation ne les y prépare pas forcément.
- **Contrat local d'accompagnement à la scolarité** (Centre social). Cinq ateliers différents sont proposés aux enfants de la maternelle au collège, certains avec la présence des parents. Il s'agit de valoriser les capacités des enfants dans un contexte non-scolaire (en développant des compétences par le jeu, l'imaginaire, les travaux manuels), de les rendre autonomes dans le travail scolaire, de mettre en confiance les parents face à la scolarité de leurs enfants, ... En maternelle et en élémentaire, les enfants sont orientés par les enseignants. Au collège, cette action est menée en lien avec le soutien scolaire mis en place par l'établissement.
- **La permanence assurée par une psychologue** au Centre social a été supprimée faute de crédits. Il semble aux membres du groupe de travail qu'elle répondait à un vrai besoin, en proximité et rapidement disponible.

2. DES PROPOSITIONS D'INFORMATION / DE FORMATION POUR LES PARENTS ET LES PROFESSIONNELS

- **La Maison du Rhône** : ce service est plutôt bien identifié et utilisé pour le suivi médical des plus petits (Protection Maternelle et Infantile), mais l'accompagnement éducatif qui y est proposé reste mal connu et garde l'image auprès des parents, voire des professionnels, d'un lieu où l'on « sanctionne » les parents. Il y a une méconnaissance des dispositifs d'accompagnement, comme la possibilité d'obtenir l'aide temporaire d'un travailleur familial qui vient aider, soutenir la famille par une intervention à domicile, en lien avec les services de la Maison du Rhône.
- Une proposition de **8 ateliers « éducation bienveillante »** au Centre social, deux cycles de 4 séances, qui s'adressent aux parents comme aux professionnels. Un groupe est constitué à partir du moment où suffisamment de personnes intéressées se sont inscrites. Les dates sont fixées en fonction des disponibilités des participants. Les groupes sont constitués selon les tranches d'âge des enfants concernés.

- Des conférences sont proposées aux parents et/ou aux professionnels. En 2017, des thèmes variés ont été abordés : l'enfant et le numérique, la prévention des addictions, l'autisme...

3. DES LIEUX D'ÉCHANGE ENTRE PARENTS

- **Le service animations-jeux, notamment à travers ses animations appelées « ludo-parasols »** propose des temps de jeux qui permettent la socialisation des enfants de 0 à 6 ans à travers la découverte de nouveaux jeux. Le lieu favorise également les rencontres entre parents (cf. p.14).
- Un **groupe de parole de mamans** est constitué depuis la rentrée 2017. Il s'adresse plus particulièrement aux mères dont un enfant est en situation de handicap, de maladie, ou connaît des difficultés de développement. La première réunion a eu lieu en octobre 2017. Le groupe se réunit une fois par mois.

4. UNE DEMARCHE VOLONTAIRE D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES CONCERNEES PAR LE HANDICAP

Le service Accompagnement et handicap (CCAS de Brignais) propose un accompagnement humain et administratif des familles, en particulier pour faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire (crèche, assistante maternelle, école, périscolaire, accueil de loisirs). En 2017,

Il a pour missions principales :

- **Accueillir et écouter les familles** (25 familles accompagnées en 2017) et leurs enfants de 0 à 17 ans : écoute, information et orientation dans la recherche d'un mode d'accueil ; relais auprès des acteurs du réseau (CAMSP, Maison du Rhône, CMPP, CRA⁷) ; participation aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de scolarisation ; mise en place de temps d'échanges et d'informations ; aide ponctuelle à l'élaboration de dossier auprès de la MDPH⁸.
- **Travailler en partenariat** avec les structures d'accueil de jeunes enfants, les établissements scolaires et les structures péri et extrascolaires de la commune pour favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap. 20 enfants ont été suivis en 2017, dont 5 de moins de 3 ans et 8 de 3 à 6 ans.
- **Accompagner les professionnels des structures** (petite enfance, école, accueil périscolaire, accueil de loisirs) en proposant des temps d'échange ou de formation

Il organise également des actions de sensibilisation autour du handicap (par exemple la conférence-débat sur l'autisme avec Josef Schovanec et le témoignage de 3 familles brignairottes en novembre 2017) et des animations pour favoriser des temps d'échange et de partage (pique-nique convivial, goûter-rencontre, Handi'mus avec l'école de musique de Brignais...)

Le service Accompagnement et handicap participe aussi aux réflexions qui ont permis l'ouverture d'une classe déconcentrée d'ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) à la rentrée 2016 au sein de l'école Jean Moulin ainsi que l'ouverture d'une classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) prévue pour la rentrée 2018 au sein de l'école Claudius Fournion (cf. p.17).

⁷ Centre d'action médico-sociale précoce, Centre médico-psycho-pédagogique, Centre de ressource autisme

⁸ Maison départementale pour les personnes handicapées

C. L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE : DANS UN PREMIER TEMPS, DES ENJEUX DE COMMUNICATION ET DE FORMATION

Le premier constat fait par le groupe de travail est que l'offre d'accompagnement des parents présente sur le territoire est méconnue. **Il serait utile d'engager un premier travail sur la communication à destination des parents et des professionnels** pour mieux faire connaître les propositions sur le territoire. Différentes pistes ont été évoquées comme la mise en place d'une communication ciblée selon l'âge ou l'étape de vie de l'enfant : « Votre enfant entre au CP, savez-vous qu'il existe pour lui à Brignais.... » « Votre enfant entre au collège, ... ».

Le deuxième enjeu s'attache à la question des parents qui sont culturellement ou socialement loin de l'école/des institutions, loin des questions éducatives mais qui pourraient avoir besoin d'aide. **Comment faciliter le lien parents-professionnels ?** Quels outils pourraient être mis en place, sans oublier la question de la maîtrise de la langue française, mais aussi de la langue « administrative » ou de « Éducation nationale » ?

Les professionnels qui sont quotidiennement au contact des enfants et de leurs parents ne sont pas toujours formés à l'échange avec les parents. Ils peuvent se trouver démunis devant certaines situations. Il est donc essentiel d'identifier les besoins en formation des professionnels et d'identifier les leviers possibles pour les différents corps de métier.

D. ORIENTATIONS POUR LE PEDT

Propositions d'actions	Éléments d'évaluation
Mettre en place un plan de communication sur les différentes offres d'accompagnement proposées aux parents	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir réalisé un plan de communication et l'avoir mis en œuvre - En mesurer les effets sur la fréquentation (par quel moyen les usagers ont-ils eu connaissance de l'action) - Réaliser une analyse qualitative des moyens mis en œuvre (professionnels et parents)
Poursuivre la réflexion sur « Comment aller chercher les parents ? » <ul style="list-style-type: none"> - Aller voir ailleurs ce qui marche - Construire des propositions 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les actions mises en place chaque année et mesurer le nombre de familles touchées. - Avoir mis en place un groupe de travail (Etat des lieux + « benchmark »⁹ par les professionnels puis travail avec les parents pour proposer des actions)
Poursuivre la réflexion sur la formation des professionnels	Avoir identifié le besoin en formation des différents professionnels et les actions de formation adéquates

VIII. DES VALEURS QUI COMPOSENT LE SOCLE DU PEDT

A partir des enjeux thématiques et des actions proposées par les groupes de travail, le Comité technique du 6 mars 2018 a identifié quatre valeurs qui forment le socle du PEDT de Brignais. Elles ont été ensuite validées par le Comité du pilotage.

Il s'agit des valeurs suivantes :

- Favoriser la continuité éducative entre les différents temps et les différents acteurs (parents, professionnels) de la vie des enfants
- Accompagner les enfants et les adolescents vers l'autonomie, dans leur apprentissage de la vie en société et dans leur rôle de citoyen
- Accompagner les parents dans leur rôle de parent
- Permettre une égalité d'accès au sport, à la culture, aux savoirs et aux loisirs.

⁹ Étude des expériences qui ont pu être réalisées dans d'autres communes

IX. LA GOUVERNANCE ET L'ÉVALUATION DU PEDT

A. UNE STRUCTURE DE PILOTAGE PARTENARIALE

Le comité de pilotage du 13 mars 2018 a validé l'organisation suivante pour le suivi du Projet éducatif de territoire de Brignais :

- Le **Comité technique**, constitué sur la base de celui qui a suivi l'élaboration, sera chargé de faire le point sur l'avancement des différentes actions, de les évaluer et de préparer le bilan annuel avant sa présentation au comité de pilotage. Il se réunira deux fois par an a minima.
- Le **Comité de pilotage**, constitué sur la base de celui qui a suivi l'élaboration, sera chargé de valider le bilan annuel et de hiérarchiser et/ou réorienter les actions si cela s'avère nécessaire. Il se réunira au moins une fois par an.

B. DES GROUPES DE TRAVAIL A CONSTITUER POUR DEVELOPPER LES ACTIONS

La majeure partie des actions inscrites dans le Projet éducatif de territoire de la ville de Brignais nécessite la mise en place d'une démarche partenariale. Le comité technique a identifié les typologies de partenaires que la commune devra associer à la construction de différentes actions. Il appartiendra au chef de projet de mobiliser les uns et les autres à bon escient, au moment où leur participation est la plus pertinente afin d'éviter les sur-sollicitations. Les services de la commune seront également chargés de phaser dans le temps les différentes actions pour tenir compte des disponibilités des participants.

Le tableau ci-dessous reprend les partenaires à associer au service de la ville pour la mise en œuvre chaque action.

Actions	Associations de parents d'élèves	Centre social	Enseignants	AJD	Partenaires de la petite enfance	Autres partenaires éducatifs
Travail conjoint entre les accueils périscolaires et extrascolaires	X	X				
Travail conjoint entre les accueils périscolaires et l'école			X			
Élaboration du projet pédagogique périscolaire	X		X			X
Questionnaire aux adolescents	X	X		X		X
Réflexion autour du Point information jeunesse	X	X		X		X
Plan de communication adolescents	X	X		X		X
Plan de communication parentalité	X	X		X		X
Réflexion sur « Comment aller chercher les parents ? »	X	X	X			X

C. UNE EVALUATION PENSEE DES L'ELABORATION DU PROJET

Pour chaque action proposée par les groupes de travail, des éléments d'évaluation ont été déclinés. Les services de la ville, ou le cas échéant les membres des groupes de travail constitués pour chaque action sont chargés de présenter 2 fois par an au comité technique le niveau d'avancement de chaque projet en se basant sur les éléments d'évaluation inscrits dans le Projet éducatif de territoire.

Le bilan des actions sera présenté chaque année au comité de pilotage afin qu'il puisse questionner leur avancement et les réorienter ou les hiérarchiser si nécessaire.

D. UNE DEMARCHE DE COMMUNICATION AUPRES DES FAMILLES ET DES PARTENAIRES

Le comité technique a insisté sur l'intérêt de prévoir une communication large autour du Projet éducatif de territoire afin de valoriser le travail mené pour son élaboration et présenter les actions menées.

Concernant la communication auprès du grand public, il est évoqué plusieurs propositions à articuler :

- Une plaquette dédiée simple et synthétique présentant uniquement les actions phares.
- Une réunion annuelle d'information pour présenter le bilan des actions
- Un rendez-vous régulier dans le Brignais Magazine
- Des informations sur les actions sur le site de la ville et la mise à disposition du document complet du Projet éducatif de territoire.

Les services de la commune seront chargés de mettre en place un plan de communication global pour le PEDT.

E. UN PEDT QUI S'INSCRIT DANS LES ENGAGEMENTS MUTUELS AVEC LES PARTENAIRES

La ville de Brignais est engagée avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Rhône à travers des Conventions d'objectif et de financement pour les structures d'accueil (EAJE et accueil de loisirs) et le Relais d'assistantes maternelles, ainsi que dans un Contrat enfance-jeunesse (CEJ) qui sera renouvelé en 2019. Les actions menées dans le cadre du Projet éducatif de territoire 2018-2021 s'inscriront dans la logique de ces contrats.

Le Centre social et socio-culturel de Brignais est un partenaire incontournable de la politique municipale en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Il est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche partenariale avec la ville de Brignais, formalisée à travers une Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. Son implication dans l'élaboration du PEDT de la commune permet de confirmer cet engagement.

Enfin, la ville de Brignais est engagée dans le Contrat de ville 2015-2020 de la Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG), aux côtés de l'État, de la CAF du Rhône et des autres partenaires de la politique de la ville. Elle participe ainsi au financement d'actions à destination des habitants du quartier prioritaire des Pérouses, et du quartier en veille active de la Compassion. Ces actions sont des réponses aux besoins constatés. Elles sont proposées dans la programmation annuelle d'actions du Contrat de Ville. Parmi celles-ci, des actions en faveur des jeunes sont financées chaque année, comme le dispositif « Mon image, ma voix ». Proposée par la mission locale, l'action est réalisée par un consultant spécialiste de l'image et colorimétrie, qui travaille avec les jeunes sur les codes de présentation et l'expression orale et non verbale. L'action « Je eux nous » proposée par le centre social et socio-culturel de Brignais, permet quant à elle de développer la confiance en soi chez les jeunes. Enfin, les bourses « Coup d pouce jeunes », dont la mise en place est prévue dans le PEDT, bénéficieront également d'un cofinancement au titre de la programmation du Contrat de ville.

F. LES PARTENAIRES SIGNATAIRES DU PROJET

Pour la commune de Brignais,

M. Paul MINSSIEUX, maire

Pour la DDCS,

Pour l'académie de Lyon,

Le Directeur académique des
services de l'Éducation
nationale (DASEN)

X. ANNEXES :

A. RESULTATS DETAILLES DE L'ENQUETE MENEES AUPRES DES FAMILLES

1. QUESTIONS CONCERNANT LA PETITE ENFANCE

136 familles concernées, représentant 150 enfants de 0 à 3 ans

Votre enfant est-il gardé par quelqu'un d'autre que vous ?

	Nombre de réponses	Part des répondants
Non	22	16%
Oui, 1 à 3 jours par semaine	24	18%
Oui, 4 à 5 jours par semaine	76	56%
Oui, de temps en temps	9	7%
Sans réponse	5	4%
Total	136	

Pouvez-vous nous dire par qui ?

	Nombre de réponses	Part des familles utilisant le mode de garde
Famille / amis	27	20%
Crèche collective (Abri'co ou la Câlinerie)	28	21%
Crèche familiale (Arc-en-Ciel)	18	13%
Micro-crèche à Brignais	26	19%
Assistant maternel indépendant à Brignais	35	26%
Garde à domicile	2	1%
Crèche hors de Brignais	3	2%
Assistant maternel indépendant hors de Brignais	3	2%
Autre	4	3%
Total	146	

Le total est supérieur au nombre total de familles car certaines utilisent plusieurs modes de garde

Pour quelles raisons ?	Famille/amis	Crèche collective	Crèche familiale	Microcrèche	Assistante maternelle
C'est pratique	24	14	15	14	16
J'ai confiance	28	19	12	24	20
Les horaires me conviennent	13	10	13	15	30
C'est un choix éducatif	7	14	10	21	5
Le coût me convient	5	21	12	3	9
Autre	1	1	3	9	8
Nombre enfants concernés	33	31	20	33	37
	Famille/amis	Crèche co	Crèche Fa	Micro	AMI
C'est pratique	73%	45%	75%	42%	43%
J'ai confiance	85%	61%	60%	73%	54%
Les horaires me conviennent	39%	32%	65%	45%	81%
C'est un choix éducatif	21%	45%	50%	64%	14%
Le coût me convient	15%	68%	60%	9%	24%
Autre	3%	3%	15%	27%	22%

Le total est supérieur au nombre total d'enfants car les familles pouvaient choisir plusieurs raisons.

Connaissez-vous les services proposés par la ville pour les jeunes enfants ?

	Point Accueil Petite Enfance		Relais d'Assistantes Maternelles		Ludo parasols	
Je connais	72	53%	84	62%	67	49%
Je connais, J'utilise	23	17%	26	19%	20	15%
Je ne connais pas	32	24%	19	14%	42	31%
Sans réponse	9	7%	7	5%	7	5%
Total	136		136		136	

Votre enfant participe-t-il à une activité associative ?

non	111
oui	23
Sans réponse	2
Total	136

Si oui, laquelle ?

Ouistiti	11
Baby gym à Francheville	1
Gymnastique	2
IMMAL éveil musical à Lyon	1
Bébés nageurs	1
Poney	1
RAM	4

2. QUESTIONS CONCERNANT LES ENFANTS DE 3 A 5 ANS

École fréquentée	Nombre de familles	Part des répondants	Nombre d'enfants concernés
École André Lassagne	28	17%	32
École Claudius Fournion	62	38%	62
École Jacques Cartier	38	23%	40
École privée hors Brignais	2	1%	2
École publique hors Brignais	5	3%	5
École Saint-Clair	27	17%	27
Scolarisé dans une autre commune	1	1%	1
Total	163	100%	169

Que fait/font vos enfants (3-5 ans) pendant les vacances ?

Je les garde	177
Gardés par la famille / amis	110
Accueillis chez un(e) assistant(e) maternel(le)	39
Ils partent en vacances en famille	73
Ils vont au Centre de loisirs du Centre social	53
Ils vont dans un autre centre de loisirs	10
Ils partent en colonie de vacances / camp	1
Gardés par une baby-sitter à domicile	3
Ils vont aux Ludo-Parasols	12
Autre	14

Que fait/font vos enfants (3-5 ans) le mercredi ?

Je le garde	106
Il est gardé par la famille / amis	26
Il pratique une activité associative (sport, musique...)	39
Il va à la médiathèque	33
Il va au Ludo-parasols	3
Il va au centre de loisirs du Centre social	26
Il est gardé par un(e) assistant(e) maternel(le)	26
Il est gardé par un baby-sitter à domicile	0
Il va dans un autre centre de loisirs	1
Autres	8

Vos enfants (3-5 ans) fréquentent-ils des activités associatives ?

Non	69
NC	4
Oui	92
à l'Espérance et vaillantes de Brignais (Ouistitis, danse)	46
à l'Amicale laïque (danse, judo, karaté)	18
à l'école de musique de Brignais	2
à Delta sport Judo	22
Garon aquatic club	5
autre association de Brignais	8
autre association hors de Brignais	16

Les services périscolaires des écoles maternelles publiques

Connaissez-vous et utilisez-vous les services périscolaires ci-dessous ?

	Garderie matin		Restauration		Ateliers ludiques		Activités de découverte		Garderie soir		Garde périscolaire chez une assistante maternelle	
Je connais	80	63%	31	24%	25	20%	71	55%	58	45%	52	41%
Je ne connais pas	7	5%	2	2%	4	3%	21	16%	9	7%	25	20%
Mon enfant fréquente	30	23%	88	69%	96	75%	19	15%	49	38%	27	21%
Pas de réponse	11	9%	7	5%	3	2%	17	13%	12	9%	24	19%
Total	128	100%	128	100%	128	100%	128	100%	128	100%	128	100%

Pouvez-vous nous faire part de votre avis sur les ateliers ludiques ?

	Oui		Non		Ne sais pas		Pas de réponse		Total
Votre enfant vous parle-t-il des activités qu'il pratique ?	54	42%	44	34%	14	11%	16	13%	128
Votre enfant apprécie-t-il les activités proposées ?	53	41%	7	5%	50	39%	18	14%	128
Êtes-vous satisfait des activités proposées ?	51	40%	14	11%	46	36%	17	13%	128
Pensez-vous que les activités sont adaptées à l'âge de votre/vos enfant(s) ?	56	44%	6	5%	51	40%	15	12%	128
Êtes-vous satisfait de vos échanges avec le Service action éducative ?	86	67%	12	9%	16	13%	14	11%	128
Êtes-vous suffisamment informé sur ce que fait votre enfant pendant les temps périscolaires ?	33	26%	67	52%	12	9%	16	13%	128
Savez-vous à qui vous adresser si vous avez des questions sur ce qu'il s'y passe ?	69	54%	32	25%	11	9%	16	13%	128
Êtes-vous satisfait de l'organisation de la semaine d'école sur 4,5 jours ?	60	47%	51	40%	8	6%	9	7%	128

3. QUESTIONS CONCERNANT LES ENFANTS DE 6 A 11 ANS

École fréquentée	Nombre de familles	Part des répondants	Nombre d'enfants concernés
Classe externalisé jean moulin	1	0%	1
Collège	2	0%	2
Collège Jean Zay	5	3%	6
Collège Louis Querbes	1	0%	1
École Claudius Fournion	86	38%	104
École Jacques Cartier	54	24%	71
École Jean Moulin	42	19%	55
École privée hors Brignais	2	1%	4
École publique hors Brignais	6	3%	5
École Saint-Clair	25	11%	22
Fournion et Cartier	1	0%	3
Total	225	100%	276

Que font vos enfants de 6 à 11 ans pendant les vacances ?

Je les garde	238	86%
Gardés par la famille / amis	161	58%
Gardés par un(e) assistant(e) maternel(le)	8	3%
Ils vont au Centre de loisirs du Centre social	105	38%
Ils vont dans un autre centre de loisirs	22	8%
Gardés par une baby-sitter à domicile	3	1%
Ils partent en vacances en famille	139	50%
Ils partent en colonie de vacances / camp	15	5%
Autre	19	7%

Que fait/font vos enfants (6-11 ans) le mercredi ?

Je le garde	152	55%
Il est gardé par la famille / amis	46	17%
Il pratique une activité associative (sport, musique...)	114	41%
Il va à la médiathèque	36	13%
Il va au centre de loisirs du Centre social	37	13%
Il est gardé par un(e) assistant(e) maternel(le)	5	2%
Il est gardé par un baby-sitter à domicile	2	1%
Il va dans un autre centre de loisirs	7	3%
Autres	11	

Vos enfants (6-11 ans) fréquentent-ils des activités associatives ?

Non	37	16%
NC	4	2%
Oui	184	82%
à l'Espérance et vaillantes de Brignais	50	18%
à l'Amicale laïque	63	23%
au Sud Lyonnais Basket	11	4%
à l'ASB football	11	4%
à l'AS Volley du Garon	0	0%
à l'école de musique de Brignais	28	10%
au Garon aquatic club	37	13%
au Vélo club de Brignais	5	2%
à Delta sport Judo	10	4%
au Boxing club de Brignais	3	1%
au Tennis club Brignais-Chaponost	11	4%
autre association de Brignais	19	7%
autre association hors de Brignais	85	31%

Les services périscolaires des écoles élémentaires publiques

Connaissez-vous et utilisez-vous les services périscolaires ci-dessous ?

	Garderie matin		Restauration		Ateliers ludiques		Études surveillées		Activités de découverte		Garderie soir		Garde périscolaire chez une assistante maternelle	
Je connais	112	62%	31	17%	29	16%	59	32%	79	43%	77	42%	70	38%
Je ne connais pas	13	7%	2	1%	76	42%	8	4%	16	9%	8	4%	51	28%
Mon enfant fréquente	40	22%	144	79%	72	40%	95	52%	61	34%	78	43%	11	6%
(vide)	17	9%	5	3%	5	3%	20	11%	26	14%	19	10%	50	27%
Total	182	100%	182	100%	182	100%	182	100%	182	100%	182	100%	182	100%

Pouvez-vous nous faire part de votre avis sur les ateliers ludiques ?

	oui		non		ne sais pas		vide		Total
Votre enfant vous parle-t-il des activités qu'il pratique ?	145	80%	25	14%	6	3%	6	3%	182
Votre enfant apprécie-t-il les activités proposées ?	133	73%	17	9%	24	13%	8	4%	182
Êtes-vous satisfait des activités proposées ?	116	64%	23	13%	36	20%	7	4%	182
Pensez-vous que les activités sont adaptées à l'âge de votre/vos enfant(s) ?	127	70%	11	6%	36	20%	8	4%	182
Êtes-vous satisfait de vos échanges avec le Service action éducative ?	133	73%	17	9%	23	13%	9	5%	182
Êtes-vous suffisamment informé sur ce que fait votre enfant pendant les temps périscolaires ?	67	37%	93	51%	13	7%	9	5%	182
Savez-vous à qui vous adresser si vous avez des questions sur ce qu'il s'y passe ?	129	71%	31	17%	15	8%	7	4%	182
Êtes-vous satisfait de l'organisation de la semaine d'école sur 4,5 jours ?	109	60%	56	31%	11	6%	6	3%	182

4. QUESTIONS CONCERNANT LES ADOLESCENTS

176 familles concernées, représentant 272 adolescents

Quel établissement scolaire vos adolescents fréquentent-ils ?

	1 inscrit	2 inscrits	3 inscrits	Total	%
Jean Zay	75	16	2	113	42%
Autre collège public	3			3	1%
Collège privé	11	2		15	6%
Centre de formation	3			3	1%
Descartes	67	10		87	32%
Autre lycée général public	16	1		18	7%
Lycée général privé	10	1		12	4%
Autre lycée pro public	5	1		7	3%
Lycée pro privé	1			1	0%
Autre	11			11	4%
Enfant non scolarisé	2			2	1%
Nombre d'adolescents concernés				272	100%

Que font vos adolescents pendant leurs loisirs ?

	Mercredi		Vacances	
Voir les copains	124	70%	74	42%
Travail scolaire	148	84%	33	19%
Activité sportive	114	65%	48	27%
Activité artistique	23	13%	17	10%
Jeux vidéo/internet	86	49%	38	22%
Activité associative/bénévolat	5	3%	9	5%
Petit boulot	8	5%	6	3%
Médiathèque + lecture	2	1%		
Activités / sorties en famille	3	2%		
Secteur jeunes CSB	3	2%	1	1%
Autre	6	3%		0%
Vacances en famille			43	24%
Séjour chez famille / amis			41	23%
Camps / colonies			16	9%
<i>Pas de départ</i>			26	15%

Vos adolescents fréquentent-ils des activités associatives ?

	1 inscrit	2 inscrits	3 inscrits	Total	%
Autre association extérieure	38	14	1	69	29%
Espérance et Vaillantes	29	4		37	16%
Amicale laïque	16	5		26	11%
École de musique	14	5		24	10%
Garon aquatic club	14	2		18	8%
Sud Lyonnais Basket	13	1		15	6%
Autre association de Brignais	9		1	12	5%
Tennis club Brignais-Chaponost	9	1		11	5%
Delta sport	6	1		8	3%
Boxing club	7			7	3%
ASB Football	4	1		6	3%
Vélo club	2	1		4	2%
Volley du Garon	1			1	0%
Total inscrits (avec double compte)				238	

69 adolescents sans activité associative déclarée

Connaissez-vous les structures de loisirs pour adolescents de la commune ?

	Espace loisirs	Secteur jeunes
Je connais	85	76
Je ne connais pas	75	79
Mon enfant fréquente	5	9
(vide)	11	12

Quelles sont vos attentes de la part d'une structure jeunesse ?

Accompagnement jeunes pour projets	96
Activités de type sorties	108
Camps / vacances	70
Lieu d'information	57
Loisirs (jeux, détente...)	81
Autres	4
Sans réponse	23

5. QUESTIONS CONCERNANT LES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES (POUR CAUSE D'ALLERGIE, DE MALADIE CHRONIQUE OU DE HANDICAP)

Un de vos enfants a-t-il des besoins spécifiques liés par exemple à une allergie, un diabète, un handicap ?

oui	36
-----	----

Soit 8,3 % des familles ayant répondu au questionnaire

Quel type de difficulté votre enfant rencontre-t-il ?

Allergie	13
Maladie chronique (ex. diabète, asthme...)	8
Handicap physique	1
Troubles du comportement (TDAH, autisme, ...)	7
Sans réponse	1
Autres	6

Votre enfant est-il accueilli en milieu ordinaire ?

non	2
oui	34

Dans quelle(s) structure(s) votre enfant est-il accueilli ?

Crèche (collective ou familiale)	4
École	26
Ecole privée hors contrat hors brignais	1
Associations (sport, musique...)	12
Centre de loisirs	4
Services périscolaires (restauration, garderie...)	17
Assistante Maternelle agréée	1
Sessad (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile)	1
Colonie médicalisée	1
IMPro (Institut médico-professionnel)	1

Total supérieur à 100% car certains enfants fréquentent plusieurs structures

Connaissez-vous le service accompagnement et handicap ?

Non	25
Oui	8
Oui et je l'ai déjà contacté	3

6. À QUI VOUS ADRESSEZ-VOUS QUAND VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT VOS ENFANTS ?

435 familles ont répondu, représentant environ 875 enfants de tous âges

- Enfants de 0 à 3 ans : 150
- Enfants de 3 à 5 ans : 170
- Enfants de 6 à 11 ans : 285
- Adolescents (12-18 ans) : 270

	la santé	les solutions de garde	la communication avec votre enfant	les devoirs	les conduites à risque	l'utilisation du numérique, les écrans	le handicap
Médecin/pédiatre/PMI	399	11	88		100	45	68
Famille/amis	105	152	194	82	95	100	17
Internet/lectures	81	63	107	32	90	109	24
Professionnels de l'enfance/ enseignants	26	124	103	159	53	61	21
Autre	4	27	29	13	17	26	12
Je n'ai pas besoin d'aide	12	101	90	143	132	130	196
Je ne sais pas à qui m'adresser	0	11	24	7	29	30	5
sans réponse	13	58	44	68	72	65	139
Médecin/pédiatre/PMI	92%	3%	20%	0%	23%	10%	16%
Famille/amis	24%	35%	45%	19%	22%	23%	4%
Internet/lectures	19%	14%	25%	7%	21%	25%	6%
Professionnels de l'enfance/ enseignants	6%	29%	24%	37%	12%	14%	5%
Autre	1%	6%	7%	3%	4%	6%	3%
Je n'ai pas besoin d'aide	3%	23%	21%	33%	30%	30%	45%
Je ne sais pas à qui m'adresser	0%	3%	6%	2%	7%	7%	1%
sans réponse	3%	13%	10%	16%	17%	15%	32%

Total supérieur à 100 % car plusieurs réponses possibles

B. RESULTATS DETAILLES DE L'ENQUETE MENEES AUPRES DES ENFANTS

1. RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES ENFANTS DES ECOLES MATERNELLES PUBLIQUES

Tu es :

Une fille	56	55%
Un garçon	46	45%
Total	102	

Ecole

Fournion	26	25%
Lassagne	35	34%
Cartier	41	40%

En quelle classe es-tu ?

Moyenne section	32	31%
Grande section	70	69%

	D'accord	Pas d'accord
Le matin, je suis content d'aller à l'école	96%	2%
Le soir, je m'endors facilement	56%	43%
A l'école, j'aime faire des activités	95%	4%
A l'école, je m'amuse bien	96%	3%
J'aime aller à la cantine le midi	64%	24%
A midi, j'aime m'amuser avec mes copains/copines	83%	2%
A midi, je trouve qu'il y a du bruit	71%	13%
Après avoir mangé, je joue	85%	5%
Après avoir mangé, je me repose	47%	44%
Je suis content(e) d'aller aux activités (ateliers ludiques)	97%	3%
Je découvre de nouvelles activités (ateliers ludiques)	92%	7%
Je m'ennuie aux ateliers ludiques	21%	73%

2. RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES ENFANTS DES ECOLES ELEMENTAIRES PUBLIQUES

Tu es :

Une fille	143	55%
Un garçon	99	38%
NC	18	7%
Total	260	

Ecole

Fournion	75	29%
Moulin	116	45%
Cartier	69	27%

En quelle classe es-tu ?

CP	29	11%
CE1-CE2	101	39%
CM1-CM2	112	43%
NC	18	7%

	non	moyen	oui	NC
Le matin, content d'aller à l'école	11%	38%	50%	0%
Le soir je m'endors facilement	28%	36%	34%	2%
En classe je me sens en forme le matin	16%	37%	45%	2%
En classe je me sens en forme l'après-midi	7%	17%	75%	2%
A midi j'ai faim	6%	17%	75%	2%
A midi, je suis content de rester à la cantine et de faire des jeux	6%	20%	68%	7%
A midi, je trouve qu'il y a du bruit	20%	77%	4%	0%
A midi, je m'ennuie	77%	20%	3%	0%
Si j'ai un problème pendant la cantine, je sais qui je dois aller voir	6%	91%	3%	0%

Les ateliers ludiques :

Je suis content d'aller aux activités	5%	8%	72%	15%
Je suis content de la taille des groupes	12%	35%	37%	16%
Je me sens bien dans les groupes et les activités	5%	22%	57%	15%
Je découvre de nouvelles activités	16%	19%	50%	15%
Je m'ennuie	43%	13%	22%	22%
J'ai suffisamment de choix dans les activités	16%	0%	67%	17%
Si j'ai un problème pendant les ateliers je sais qui je dois aller voir	7%	0%	76%	17%
Je connais les règles de vie pendant les activités	4%	11%	69%	16%
Je pratique une activité dans un club en dehors de l'école	28%	0%	59%	12%

C. GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RYTHMES EDUCATIF : TABLEAU D'ANALYSE DES DEUX PROPOSITIONS.

Les participants ont priorisé les avantages et les inconvénients qui leur semblaient les plus importants. Ces éléments sont mis en valeur par des tailles de police différentes dans le tableau. Les éléments en orange sont propres aux élèves scolarisés en école maternelle et ceux en bleu aux élèves scolarisés en école élémentaire.

	Semaine scolaire de 4 jours		Semaine scolaire de 4,5 jours	
	Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients
Apprentissages	<p>temps de décrochage plus long</p> <p>possibilité de garder des matinées plus longues (temps favorable aux apprentissages)¹⁰</p>		<p>plus de temps d'enseignement : une seule récréation par jour</p> <p>meilleure prise en compte des élèves en difficulté</p> <p>vigilance des enfants</p>	<p>moins de temps de travail l'après-midi</p> <p>baisse de concentration</p> <p>accentuation des troubles du comportement</p> <p>moins de décrochage</p>
Rythme de l'enfant (Fatigue...)	<p>rythme plus serein, moins de fatigue</p> <p>satisfaction des enfants d'avoir un jour sans école</p>	<p>mercredi en collectivité pour beaucoup</p> <p>peu d'offres de garde hors centre social</p>	<p>rythme plus régulier</p> <p>rythme plus serein</p>	<p>journées toujours aussi longues avec en plus le mercredi matin</p> <p>plus de fatigue</p> <p>reprise trop tôt en début d'après-midi</p> <p>activités extrascolaires plus tardives</p> <p>fatigue accrue en fin de semaine</p>

¹⁰ Dans le cas où la matinée de classe se terminerait à 12h pour les élèves élémentaires.

	Semaine scolaire de 4 jours		Semaine scolaire de 4,5 jours	
	Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients
Périscolaire (contenu, organisation...)	distinction temps scolaire/temps périscolaire plus lisible	Moins de contenu, de possibilité d'organisation du contenu	plus de contenu/créativité, organisation qui fonctionne pour l'élémentaire gratuité des ateliers permettant la découverte pour tous	coût financier gestion plus difficile
Organisations familiales	correspond aux temps de travail à 80% relâchement du rythme le mardi soir rendez-vous médicaux sur la journée du mercredi	inquiétudes sur la garde du mercredi (peu de place chez les assistantes maternelles)	stabilité du temps de travail, de l'organisation intérêt financier pour les familles	temps de présence à l'école plus important
Autres	avantage pour les assistantes maternelles coupure du mercredi pour les enseignants formation/concertation des enseignants le mercredi matin		aspect social (contrats de travail plus nombreux)	sentiment d'un budget scolaire diminué au profit du périscolaire